

RD-CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2762 - MERCREDI 2 NOVEMBRE 2016

SECTEUR PUBLIC

Le portefeuille
de l'État
très malade

La situation générale des entreprises publiques reste extrêmement préoccupante. Comme l'a fait remarquer l'ancien vice-Premier ministre et ministre du Budget, Daniel Mukoko Samba, en marge d'un forum sur les ressources humaines organisé à Kinshasa, il n'y a pas d'avenir pour le portefeuille de l'État tant que les politiciens sans expérience managériale continueront à gérer ce patrimoine. Huit ans après l'entrée en vigueur de la loi sur la réforme des entreprises publiques visant notamment leur rentabilité, les résultats se font toujours attendre.

Mais en dépit d'un malaise généralisé, il y a aussi de bonnes nouvelles, notamment le dénouement en cours de la crise à l'Office congolais de contrôle. Dès le 1er novembre, une trêve est entrée en vigueur après la signature d'un accord entre la direction générale et le Syndicat des travailleurs de cet établissement public.

Page 12



Le siège de l'office congolais de contrôle à Kinshasa



Eve Bazaiba, secrétaire générale du MLC

VIE DES PARTIS

Un front pour le respect de la Constitution
se cristallise autour du MLC

Lancée le 29 octobre à Kinshasa, la nouvelle plate-forme politique est créée pour exiger l'application stricte de la Constitution en RDC. Il n'est nullement question, de l'avis de ce regroupement politique, de trahir l'ordre politique découlant de l'accord global et inclusif signé à Pretoria (Afrique du Sud) en 2002 tel que consacré dans la Constitution du 18 février 2006. Le Mouvement de libération du Congo et ses partenaires optent donc

pour le respect de la Constitution et de tous les mécanismes liés à l'organisation de l'exercice du pouvoir contenus dans la Constitution.

Tout en rejetant l'accord politique issu du dernier dialogue, ils entendent livrer bientôt le chronogramme d'une série d'actions politiques et populaires à mener jusqu'à l'application effective de la Constitution à la date du 20 décembre 2016.

Page 12

BRUXELLES

Le métissage durant la
colonisation au centre
d'une soirée de réflexion

L'évènement a été organisé le 27 octobre à l'Université libre de Bruxelles (ULB) par l'association Binabi ULB en collaboration avec le « Collectif Mémoire coloniale et lutte contre les discriminations » et l'ONG Coopération, éducation et culture. La conférence s'inscrivait dans le cadre de l'exposition « Notre Congo/Onze Kongo », la propagande coloniale belge dévoilée.

Pour l'écrivain Assumani Budagwa, la prise de conscience du phénomène du métissage a commencé vers 1911, au moment où les puissances coloniales se sont rendu compte que la présence dans les colonies s'accompagnait d'unions fécondes entre les colonisateurs et les colonisés et qu'elles se retrouvaient devant une nouvelle catégorie de personnes dont il fallait définir le statut social.

Page 13

MONDIAL RUSSIE 2018

Vingt-six Léopards de la RDC convoqués
contre la Guinée

Parmi les joueurs convoqués par le sélectionneur Florent Ibenge pour le match contre la Guinée comptant pour la deuxième journée des éliminatoires de la Coupe du monde Russie 2018, l'on note le retour de Fabrice Nsakala, la convocation de Benik Afobe Tunani autorisé désormais à jouer avec la RDC et Britt Assombalonga qui pourrait honorer sa première sélection avec les Léopards de la RDC. Par ailleurs, l'on note l'absence, entre autres, du latéral Christopher Oualembo, des attaquants Jérémy Bokila et Cédric Makiadi.

Les fauves congolais seront accueillis, le 13 novembre, à Conakry par le Sily national de la Guinée en deuxième journée des éliminatoires de la Coupe du monde prévue en Russie pour 2018.

Page 14



Florent Ibenge lors d'une conférence

ÉDITORIAL

Pagaille

Que les partis de l'opposition, toutes tendances mélangées, se disputent, se déchirent même dans le moment présent, n'a rien qui puisse surprendre les observateurs que nous sommes. Comme chacun d'eux sera contraint de démontrer sa représentativité sur le terrain lors des prochaines élections législatives, il reste très peu de temps à leurs leaders pour asseoir leur autorité sur les formations politiques qu'ils affirment représenter, mais dont la plupart n'ont pas de véritable base électorale. Et dans un pareil contexte la guerre des «go» ne peut que s'amplifier, battre son plein.

Le problème, car il y en a un, c'est que les citoyens risquent d'être désorientés par la pagaille qui s'installe dans le camp des adversaires du pouvoir et que le jour du vote venu ils s'abstiennent purement et simplement d'aller déposer leurs bulletins dans l'urne. Une abstention plus ou moins massive qui, d'une part, nuirait à l'image de jeune démocratie que les autorités de la République veulent à juste titre donner dans le cadre institutionnel créé par la Nouvelle République et qui, d'autre part, ôterait une bonne partie de leur intérêt aux débats parlementaires à venir.

Dans un pareil contexte que doit-on conseiller aux hommes et aux femmes qui ambitionnent légitimement de jouer un rôle sur la scène politique nationale dans les années à venir ? Ceci qui relève du simple bon sens, mais qui, pour l'instant, ne semble guère figurer en tête des priorités de l'opposition républicaine : organiser une sorte de Conférence nationale où ceux et celles qui ambitionnent de porter haut les couleurs de l'opposition présenteront leur projet de société et leur programme de gouvernement, démontreront la réalité de la représentativité sur le terrain des formations politiques qu'ils dirigent, bref prouveront qu'ils ne sont pas des marionnettes sans assise populaire.

La chose est d'autant plus nécessaire que dans un peu plus de huit mois les citoyens congolais seront appelés à élire leurs représentants à l'Assemblée nationale et que seule la formation politique ayant su attirer vers elle suffisamment d'électeurs et d'électrices bénéficiera du statut instauré par la Constitution du 6 novembre 2015. Face à un enjeu aussi important il n'est pas d'autre attitude possible que le sérieux, la compétence, le professionnalisme !

Les Dépêches de Brazzaville

DJIRI

Epiphane Kidzié condamne le phénomène de « bébés noirs »

Dans un discours délivré, le 29 octobre, devant ses mandants membres de l'association Amour propre, le député de la circonscription de Djiri 2, a condamné le phénomène de grand banditisme communément appelé « bébés noirs ». Il a invité les jeunes à poursuivre leurs études et à apprendre des petits métiers afin d'être utiles à la communauté.

Après une longue période d'absence, le député Hilaire Epiphane Kidzié a renoué les contacts avec sa base. Il a commencé une série de descentes le week-end dernier par la visite de l'association « Amour propre » dont il est le président.

Dans le discours délivré devant ses membres, il a condamné le phénomène du grand banditisme juvénile communément appelé « bébés noirs ». Le président de l'Association « Amour propre » a invité les jeunes à poursuivre leurs études et à apprendre des petits métiers afin de s'occuper utilement et se départir de la



Hilaire Epiphane Kidzié (DR)

violence. Hilaire Epiphane Kidzié a appelé les parents et autres habitants du quartier à dénoncer à la police tous les jeunes qui se convertissent en « bébés noirs ». Il a, en outre, exhorté les membres de son association à plus de vigilance, non seulement pour barrer la route aux bandits dans le quartier, mais également aux fossoyeurs de leur organisation.

L'orateur a aussi suggéré aux habitants de Djiri de soutenir toute initiative publique ou privée ten-

dant à lutter contre les érosions. Par ailleurs, il a informé l'assistance des efforts personnels qu'il est en train de fournir pour augmenter le nombre de tables au marché du quartier Jacques Opangault, de cent cinquante à trois cents.

De même, dans les tout prochains jours, Hilaire Epiphane Kidzié a promis de visiter le terrain choisi par les femmes vendeuses vers l'arrêt de bus Bongo Nouara, à Kombo, pour y ériger un marché sur fonds propres.

Notons que l'association « Amour propre » est une organisation apolitique dont le but est d'améliorer les conditions de vie des populations de l'arrondissement 9, Djiri. Elle a été créée en 2006.

A la question de savoir si Hilaire Epiphane Kidzié a l'ambition de la transformer en parti politique, il a répondu sans ambages qu'il est un membre du Parti congolais du travail et qu'il n'a aucune idée de faire de son association une formation politique.

Roger Ngombé

DROITS HUMAINS

La Fécodho demande à l'Etat d'aider financièrement Augustin Kala Kala

Dans une lettre ouverte du 31 octobre adressée au ministre de la Justice et des Droits humains, Pierre Mabiala, relative à la dénonciation de la pratique de la torture au Congo, la Fédération congolaise des droits de l'Homme (Fécodho) que dirige Céphas Germain Ewangui, a condamné les actes de torture, dont a été victime Augustin Kala Kala, l'un des porte-paroles du candidat André Okombi Salissa.

Par la même occasion, la Fécodho demande au ministre Mabiala de diligenter une enquête pour identifier les présumés coupables, d'une part et d'autre part de tout mettre en œuvre afin que l'Etat supporte financièrement les soins médicaux de la victime. Par ailleurs, elle a invité l'Etat congo-

lais à prendre toutes les mesures qui s'imposent pour placer le Congo à la hauteur des engagements internationaux qu'il a souscrits, en toute responsabilité, en matière de respect des droits humains et des libertés fondamentales pour éviter au Congo des récriminations au niveau des instances internationales.

Ainsi la Fécodho demande-t-elle au gouvernement congolais de prendre des mesures efficaces pour porter secours et réparation aux victimes, mais surtout faire cesser, comme l'exigent les différents instruments juridiques internationaux dûment ratifiés par le Congo, la pratique de la torture et autres traitements cruels, inhumains et dégradants sur l'ensemble du territoire national.

« Nous avons, monsieur le ministre, pour élucider nos propos, pris à titre

illustratif, le cas de M. Augustin Kala Kala, arrêté dans les conditions non prescrites par les lois en vigueur, pour être vraisemblablement victime d'actes de torture et finir par être abandonné à son triste sort dans les conditions insoutenables », peut-on lire dans cette lettre.

Pour l'heure, a indiqué la Fécodho, à défaut des preuves, l'organisation de défense et de promotion des droits humains se réserve d'indexer les auteurs de ces actes ignobles. Mais la Fécodho tient à souligner, pour les besoins de la conscience collective, que la pratique de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains et dégradants est formellement interdite tant dans la Constitution du 25 octobre 2015 que dans les différents instruments internationaux relatifs aux droits humains.

R.Ng.

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)

Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse

Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama

Assistante : Leslie Kanga

Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila

Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou

Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoulou, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de

service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Édition du samedi : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustine Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice

Mampouya, Charlem Léa Legnoki,

Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat :

Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Chef d'agence : Nana Londole

Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonnateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430,

commune de la Gombe /

Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,

Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,

Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani

Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farell Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces

: Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombelé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERES

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Directeur : Philippe Garcia

Assistante : Sylvia Adhbas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Guillaume Pigasse

Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial

Mombongo

Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi

Chef de production : François Diatoulou Mayola

Gestion des stocks : Elvy Bombete

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo

Tél. : (+242) 06 983 9227 / (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi,
Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel

Chispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba,

Epiphane Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.

Astrid Balimba, Magloire NZONZIB..

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,

République du Congo /

Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

OHADA

Le budget 2017 fixé à plus de 7 milliards FCFA

Un budget en hausse de 1,29% par rapport à l'exercice précédent, a été adopté à l'issue de la 42^e session du Conseil des ministres de l'Organisation pour harmonisation en Afrique du droit des affaires (Ohada), tenue à Brazzaville les 27 et 28 octobre.

« En ce qui concerne le projet de budget des institutions pour l'exercice 2017, le Conseil des ministres après examen a arrêté le budget équilibré en ressources et en emplois à la somme de 7 498 874 050 FCFA, contre 7 403 490 673 (l'année précédente, Ndlr) », ont indiqué les participants.

Le Conseil des ministres a reparti le budget selon les besoins de l'organisation : au titre de contributions attendues des Etats : 4 419 574 769 ; au titre des ressources propres à l'organisation : 216 549 435 FCFA ; au titre de contribution des partenaires techniques et financiers : 2 862 749 846 FCFA ; au titre des emplois, par rapport au secrétariat permanent : 3 420 906 680F ; au titre de fonctionnement de la Cour commune de justice et d'arbitrage : 2 712 240 011FCFA ; et

de l'Ecole régionale supérieure de la magistrature : 1 365 943 360 FCFA. « Cette hausse du budget consacré s'explique notamment par l'effet conjugué de la baisse des contributions des Etats d'environ 500 millions, soit 10,6% et de la hausse de la subvention de la PTF pour 615 millions (27,38%) », précise le communiqué final des travaux.

Pour Pierre Mabiala, ministre congolais de la Justice, président en exercice du Conseil des ministres de l'Ohada, la réunion des ministres de la justice et des Finances vient de doter les institutions de l'Ohada des moyens nécessaires à leur fonctionnement pour l'année 2017, à travers le vote d'un budget « rigoureux » et « réaliste ».

« Par ces nouvelles décisions, nous avons poursuivi le renforcement de la gouvernance



Le présidium lors de la clôture des travaux (DR)

financière afin de rendre notre organisation toujours plus forte et plus crédible. Nul doute que la 42^e session du Conseil des ministres fera date dans les annales de l'Ohada », a déclaré le 28 octobre Pierre Mabiala, lors de la clôture des travaux.

Notons qu'outre l'adoption du budget 2017 de l'organisation, le Conseil des ministres a autorisé la publication dans un bref délai du code Ohada dans des langues

officielles autres que le français, à savoir l'Anglais, le Portugais et l'Espagnol.

Les ministres réunis ont également approuvé les statuts révisés de l'Ecole régionale supérieure de la magistrature (Ersuma) et du secrétariat permanent de la Commission de l'Ohada ; ainsi que le projet d'un Acte uniforme sur l'affacturage de l'Ohada.

Les participants se sont donné rendez-vous pour le mois de décembre ou janvier, en vue de

l'adoption de l'Acte uniforme révisé consacré aux comptabilités des entreprises et pour d'autres réformes en cours, nous a confié Cheick Sako, ministre d'Etat, ministre guinéen de la Justice.

« Dans tous les cas, la Guinée suivra la route que la République du Congo a tracé lors des deux sessions qui se sont déroulées à Brazzaville aux mois de juin et octobre », a promis le ministre guinéen, successeur de Pierre Mabiala.

Fiacre Kombo

INTÉGRATION SOUS RÉGIONALE

L'état des lieux de l'harmonisation fiscale en zone Cémac

Le pôle de Dakar, structure chargée du suivi des activités du Projet d'appui au commerce et à l'intégration économique (Pacié) a organisé le 31 octobre à Brazzaville, sur demande de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (Cémac), un atelier régional sur la convergence fiscale au sein de cette région.

fiscales seront de même suggérées à la Cémac.

« La réussite et l'harmonisation dans un cadre régional suppose que l'ensemble des textes soient connus et maîtrisés et que la norme communautaire soit toujours en adéquation avec les nouvelles réalités fiscales », a indiqué le représentant de

œuvre des actions d'appuis et de réajustement y compris de la norme communautaire. »

À l'issue de cet atelier, un rapport sera produit. Celui-ci recensera les recommandations destinées notamment à actualiser la norme communautaire pour faciliter l'exercice de transposition. Un plan d'actions sera proposé pour en assurer cette mise en œuvre au niveau régional et national, a relevé le représentant du Pôle de Dakar, Moustapha Niane.

C'est en février 2013 que fut signée la convention de financement du Pacié, qui est un programme phare du domaine de concentration « intégration économique et commerciale puis accompagnement de l'accord de partenariat économique ». Il s'inscrit également dans le cadre du 10^e Fonds de développement pour l'Afrique centrale, doté d'une enveloppe de 68 millions d'euros. La Cémac a choisi comme partenaire technique de Pôle de Dakar pour la mise en œuvre du volet fiscal-douanier du Pacié. Cette coopération a été concrétisée par la signature d'une convention de contribution d'un montant total d'un million d'euros.

Lopelle Mboussa Gassia

TRANSPORT AÉRIEN

Le développement de l'aviation civile au menu d'une réunion de l'OACI

Brazzaville accueille à partir de ce 2 novembre 2016, la sixième réunion des directeurs généraux de l'aviation civile de la Région Afrique-Océan indien.



Photo de famille (DR)

La délégation de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), conduite par sa secrétaire générale, Liu Fung, a été reçue hier par le ministre congolais des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, Gilbert Mokoki.

L'entretien a permis aux deux personnages, - le ministre Gilbert Mokoki et Liu Fung-, d'évoquer certains sujets brûlants à débattre en marge de la réunion des directeurs généraux de l'aviation civile, la sécurité et la sûreté en matière de l'aviation civile et d'autres processus de développement du secteur au Congo. « Nous avons discuté de la manière dont nous pouvons améliorer le développement du secteur de l'aviation civile au Congo, à savoir en matière de la formation des ressources humaines et du renforcement des capacités des professionnels congolais », a indiqué au sortir de l'entretien, la secrétaire générale de l'OACI, Liu Fung.

L'OACI souhaite aider le Congo à améliorer sa situation économique, car, souligne Liu Fung, l'aviation civile favorise le développement du tourisme, commerce et compris la création d'emplois et l'amélioration de la vie des citoyens. « Je suis heureuse d'avoir constaté que M. le ministre attache une importance particulière au développement de l'aviation civile au Congo », s'est réjouie Liu Fung, ajoutant que des accords et engagements y relatifs seront mis en œuvre dès 2017.

La sixième réunion des directeurs généraux de l'aviation civile de la Région Afrique-Océan indien placée sous le patronage du Premier ministre congolais, Clément Mouamba, devra déboucher sur l'élaboration des stratégies capables de renforcer l'efficacité et la sûreté du système du transport aérien en Afrique, à travers la mise en œuvre effective des normes et pratiques recommandées au niveau international.

F.K.



Le présidium des travaux (DR)

L'objectif visé : présenter le rapport synthèse sur la situation de la transposition des textes fiscaux communautaires dans chaque état membre de la Cémac; recenser les difficultés rencontrées ; proposer au besoin des réajustements de la norme pour en faciliter l'intégration dans les corpus nationaux. Des pistes de réflexion sur les nouvelles problématiques

la Cémac lors de cet atelier présidé par Henry Ngatsongo, représentant du directeur général des Impôts et des domaines.

Ce dernier a précisé que « c'est dans ce contexte que la commission de la Cémac a souhaité qu'un état des lieux de la transposition des textes fiscaux communautaires soit réalisé. Cet état devrait permettre la mise en

FÊTE DES MORTS

La République déplore la spoliation des tombes au cimetière de la Tsiémé

Du jour au jour les tombes du cimetière de la Tsiémé sont en train de se vider. Le constat a été encore fait le 1er novembre 2016 par le ministre des Postes et Télécommunications, Léon Juste Ibombo, lors de la cérémonie du dépôt de gerbe de fleurs sur la première tombe dudit cimetière.

Situé à Talangaï dans le sixième arrondissement de Brazzaville, le cimetière de la Tsiémé opérationnel de 1961 à 1976 n'a pas été en marge de la cérémonie du dépôt de gerbe de fleurs à l'occasion de la Toussaint. Comme à l'accoutumée, la République qui a toujours assisté des Congolais qui sont partis, a une fois de plus, par le biais de son ministre des Postes et télécommunications, Léon Juste Ibombo, honoré ses enfants passés de l'autre-côté.

« La République doit honorer tous ses fils y compris les trépassés. Ici, nous sommes venus honorer nos frères et nos sœurs qui ont quitté ce monde, mais qui demeureront toujours des Congolais, donc des habitants de cette République, mais de l'autre côté. Le gouvernement de la République est solidaire, puisque nous sommes venus ici accomplir cet acte en son nom, au nom du chef de l'Etat », a déclaré Léon Juste Ibombo, après avoir déposé la gerbe de fleurs. Par ailleurs, le ministre des Postes et Télécommunications s'est indigné du comportement des concitoyens qui spolient le cimetière jour après jour. Le gouvernement, a-t-il ajouté, prendra des mesures nécessaires pour que cela cesse. « On



Le ministre des Postes et télécommunications s'inclinant devant la tombe (Adiac)

ne peut pas spolier un endroit comme un cimetière, d'autant plus que c'est un lieu sacré. Je pense que le gouvernement est en train de prendre des mesures nécessaires pour faire en sorte que ce laxisme au niveau de nos concitoyens qui excellent à prendre des terres qui appartiennent à l'État, surtout au niveau du cimetière de la Tsiémé, cesse ».

De plus en plus spoliée, la mairie de Talangaï qui avait essayé de faire un travail en sauvegardant cet espace public s'est finalement essouffée. Le secrétaire général de cette mairie, Jean Amboua, avoue et affirme qu'ils ont été arrêtés net par le propriétaire foncier.

« A dire vrai, la mairie avait essayé de faire un travail, mais

nous avons été arrêtés net par les papiers que le propriétaire foncier, M. Mingui nous avait exhibés, démontrant sa propriété comme telle. Et nous avons, en ce temps, amené le ministre Mabiala de l'administration foncière d' alors sur les lieux. Il est établi que Mingui est le propriétaire de ce secteur. Mais ce qui est navrant, c'est qu'il est en train de vendre les tombes déjà construites. C'est-à-dire que là où il y a des tombes, ils les dégage et vend l'endroit sans respecter les procédures. Malheureusement aussi, les Congolais cupides qu'ils sont, se ruent sur cette aubaine pour ériger leurs maisons », a déploré Jean Amboua. Certes, il y a un bruit qui affirmait que la mairie avait bel et

bien acheté cet espace auprès du propriétaire foncier, mais à leur niveau, notamment à la mairie de Talangaï, ils n'ont jamais vu tout cela, à moins que ce soit la mairie centrale qui est impliquée dans l'achat, a noté le secrétaire général de la mairie du sixième arrondissement. Cependant, il a précisé pourquoi, l'état inhumait ses fils dans ces lieux. « Si l'État a inhumé ses fils dans ces lieux, c'est parce qu'au temps du monopartisme, la terre appartenait à l'Etat et quand la Conférence nationale souveraine a rétabli les responsabilités des propriétaires fonciers, ces derniers ont retrouvé leurs propriétés pour revendre. En ce moment-là, l'État s'est affaibli. C'est ce que l'on voit. »

Bruno Okokana

Le gouvernement honore les disparus inhumés au cimetière du centre-ville

Comme de coutume, le 1^{er} novembre 2016, le gouvernement s'est souvenu à nouveau de tous ceux qui reposent pour l'éternité au cimetière public du centre-ville.

Pour cette énième fois, c'est le ministre d'Etat, en charge de la Construction, de l'Urbanisme, de la Ville et du cadre de vie, Claude Alphonse Nsilou, qui a été désigné pour accomplir ce devoir, au nom du gouvernement. Ainsi, en présence du maire de Poto-Poto, Jacques Elion, il a déposé une gerbe de fleurs au pied de la stèle érigée en mémoire des morts, au cimetière de centre-ville 1.

« C'est une tradition pour le gouvernement, au nom de la République, de rendre hommage à la mémoire de nos concitoyens qui sont morts. Une façon de témoigner que



Le ministre d'État Claude Alphonse Nsilou se recueillant devant la stèle au cimetière du centre-ville

la nation leur est toujours reconnaissante, qu'elle ne les a pas oubliés », a souligné le ministre Claude Alphonse Nsilou,

après le dépôt de la gerbe de fleurs. En visitant ce cimetière, nous avons fait un seul constat amer. Le cimetière est très mal

entretenu et se trouve dans un état quelque peu insalubre, pas digne d'un cimetière du centre-ville. À première vue, l'on a l'impression qu'il n'existe aucun service d'entretien sur les lieux. « C'est pour la première fois que j'arrive au cimetière du centre-ville, mais je suis très déçu car j'imaginais visiter un endroit hyper propre et extraordinaire, hélas. En dehors de là où sont enterrés les victimes du 4 mars, qui semble bien entretenu, j'ai l'impression que le premier cimetière ne se nettoie qu'à la veille du 1^{er} novembre », s'est inquiété Rock, qui a accompagné son ami nettoyer la tombe de son regretté grand-frère. Plusieurs Brazzavillois ont fait aussi le déplacement du centre-ville pour rendre hommage à leurs parents inhumés sur ce site.

Firmin Ouyé

ELECTRICITÉ

La SNE ouvre une agence commerciale à Ouesso

Pour améliorer les conditions de travail de ses agents, offrir un bon accueil ainsi qu'un service clientèle de qualité, la SNE a inauguré sa nouvelle agence commerciale de Ouesso, dans le département de la Sangha.

La cérémonie marquant cet événement a eu lieu le 27 Octobre 2016, en présence du directoire de la SNE et du personnel, du ministre de l'Energie et de l'hydraulique, des autorités civiles et militaires de cette communauté urbaine, une initiative saluée par l'Administrateur maire de Ouesso.

« Le projet de construction de cet immeuble est une initiative du directoire de la SNE, dans le but d'accompagner le gouvernement à travers la municipalisation accélérée marquant la célébration du 55^{ème} anniversaire de l'indépendance qu'a abrité la localité de Ouesso », a précisé le directeur général et président du directoire de la SNE, Louis Kanoha Elenga.

L'immeuble comprend un bâtiment administratif de type R+2 disposant entre autres d'une terrasse, un bâtiment annexe abritant un groupe électrogène avec toilettes pour le personnel d'entretien, une guérite, un mur de clôture et un aménagement extérieur avec pavé.

Procédant à la coupure du ruban marquant l'inauguration et l'ouverture de l'agence commerciale de Ouesso, le ministre de l'Energie et de l'Hydraulique, Serge Blaise Zoniaba, a encouragé le directoire de la SNE pour ces efforts de modernisation des infrastructures administratives.

Il a, en marge de cet événement, procédé à la remise symbolique au ministre de l'Enseignement technique et professionnel chargé de la formation qualifiante, M. Nicephore Antoine Thomas Fylla Saint Eudes, les clés de l'école de formation professionnelle des filles réhabilitée par la SNE dans le cadre de la responsabilité sociale d'entreprise.

La Rédaction

FONCTION PUBLIQUE

Le recensement des agents civils de l'Etat entre dans sa phase active

Le premier ministre chef du gouvernement, Clément Mouamba, a lancé officiellement le 31 octobre à Brazzaville, au cours d'une cérémonie solennelle, le recensement physique des agents civils de l'Etat congolais. L'opération va s'étendre sur tout le territoire.

Cette initiative intègre l'accompagnement et la mise en œuvre des politiques publiques. La première phase du recensement est celle de l'identification, en vue de constituer une base de données, et la deuxième concerne l'enrôlement biométrique afin de délivrer à terme des cartes professionnelles puis informatiser le fichier des agents civils de l'Etat.

Le gouvernement espère que ce recensement va contribuer à l'assainissement des finances publiques, par une maîtrise de la masse salariale, et aider à automatiser la retraite. L'opération aidera également l'Etat congolais à planifier de façon prévisionnelle les besoins en ressources humaines des administrations publiques, ainsi qu'à assurer une transparence et

une équité dans la gestion des carrières des fonctionnaires.

« *La Marche vers le Développement est un programme qui engage le ministère de la Fonction publique et de la Réforme de l'Etat à l'efficacité en matière de gestion des ressources humaines pour que notre administration ne soit pas la cour de récréation des agents mal dénombrés, absents et mal utilisés* » complimente le 1er ministre Clément Mouamba.

Par ailleurs, le ministre de la Fonction publique, Aimé Ange Wilfrid Bininga, a précisé que ce recensement sera effectué par les fonctionnaires et que les préfets, maires, directeurs d'entreprise et d'établissements publics, sous-préfets ainsi que les chefs de



Plusieurs membres du gouvernement ont assisté au lancement officiel du recensement/Photo Adiac.

villages vont intervenir en validant les fiches signées par les agents recensés.

« *C'est une approche crédible...* » a commenté le chef du gouvernement, Clément Mouamba, ajoutant : « *elle doit conduire à des résultats dignes de foi. C'est pourquoi, je vous engage tous à prendre la mesure de vos*

responsabilités ». Le premier ministre a de même invité les agents civils de l'Etat à être coopératifs, disponibles et responsables. « *Tous ceux des agents qui, par négligence ou par calcul inavoué, se mettront en marge du personnel, l'Etat employeur ne saurait s'investir dans la réparation des situations adminis-*

tratives ambiguës », a précisé Clément Mouamba.

Rappelons que l'approche de ce recensement proposé par le ministère de la Fonction publique et de la réforme de l'Etat avait déjà été expérimenté dans le département des plateaux pendant trente-deux jours.

Fortuné Ibara

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La Banque mondiale prête à appuyer la mise en place d'une stratégie sectorielle

Le représentant de la Banque mondiale au Congo, Djibrilla Issa a rassuré, au cours d'une rencontre le 28 octobre, le ministre de l'enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua, sur l'appui de son institution dans la mise en place d'une stratégie sectorielle de l'éducation et de l'Enseignement en République du Congo.

A l'occasion de leur entretien, Bruno Jean Richard Itoua, a fait part à son interlocuteur de son souhait de voir la BM amener ses experts travailler avec le Congo dans tous les volets de l'enseignement, y compris l'enseignement supérieur. Le représentant de la BM a immédiatement rassuré le ministre : « *Je suis venu avec des collègues qui travaillent sur ces questions et qui ont rejoint la première équipe déjà présente au Congo* », a-t-il indiqué.

Deux autres volets de coopération ont été retenus : aide et appui de la BM dans les efforts

du gouvernement en matière non seulement de l'enseignement primaire et secondaire, mais aussi de l'enseignement supérieur et professionnelle, donc, l'idée est de voir, dans le cadre d'un financement, comment faire une passerelle entre les différents secteurs de l'éducation et de l'enseignement en République du Congo.

Le ministre de l'Enseignement supérieur s'est également entretenu avec l'ambassadeur de France au Congo, Bertrand Cochery. Les deux hommes ont parlé d'un certain nombre d'actions prioritaires à mener avec l'aide de l'ambassade de France au Congo. Des réalisations assez rapide parmi lesquelles celles envisageant de refaire la cartographie de coopération intra-universitaire entre la France et le Congo en général et d'identifier les besoins de la partie congolaise en matière d'appui de personnel enseignant, en particulier. Ils ont par ailleurs évoqué le moyen de

mobiliser, par exemple, sur le contrat de désendettement et de développement un reliquat de ce contrat des professeurs qui viendront passer quelque temps ici au Congo pour compléter des formations.

Evoquant l'importance de ce projet, le diplomate français a précisé que le but est de faire partager au Congo des innovations universitaires dans le domaine des technologies pour lequel la France, a-t-il dit, « *à engrangé de beaux résultats dans le cadre de la réorganisation des universités françaises* ». Le projet devra donc s'employer également à créer un réseau entre la France et le Congo, en vue de fédérer l'ensemble des étudiants sortis des universités et les grandes écoles françaises. « *Il s'agit de créer un réseau d'amitié, de solidarité et de compétences au service du développement du Congo de demain avec l'amitié de la France* », a-t-il conclu.

Guillaume Ondzé

INSERTION

La méthodologie du travail social enseignée à vingt éducateurs et travailleurs

L'ONG Apprentis d'Auteuil et le Réseau des intervenants sur le phénomène des enfants en rupture (REIPER) ont clôturé, le 28 octobre à Brazzaville, une séance de formation des éducateurs et travailleurs sociaux intervenant auprès des jeunes vulnérables et des enfants en situation de rue.



Photo de famille de vingt éducateurs et travailleurs sociaux au terme de leur formation (DR)

Cette séance de recyclage des éducateurs et travailleurs sociaux s'est tenue dans le cadre du projet : « *Promotion, respect et mise en œuvre des droits des enfants en République du Congo* ».

Financé par l'Union européenne et l'ambassade de France au Congo, le recyclage des vingt éducateurs a permis d'améliorer leurs pratiques du travail social sur la base d'un référentiel de compétence, entre autres : l'enquête sociale, l'accompagnement pédagogique et éducatif ainsi que sur la confidentialité de l'information.

A l'issue de cette séance, les attestations de fin de formation ont été décernées aux éducateurs et travailleurs sociaux. « *Nous voulons donner un caractère solennel à cette formation; c'est pour cela qu'il a été jugé bon de donner ces attestations. Il a été inculqué aux éducateurs que l'accompagnement devrait se faire conjointement avec le projet de chaque jeune* », a indiqué Joseph Bikie Likibi, coordonnateur national du Reiper.

Créé en 1992, le Reiper regroupe vingt ONG congolaises et internationales, en charge des enfants identifiés comme vulnérables à Brazzaville et à Pointe-Noire. Cette organisation est spécialisée dans : l'action éducative, l'accueil de jour, l'hébergement d'urgence, la formation professionnelle et la réunification familiale.

« *Nous avons adopté une pédagogie écosive par rapport aux besoins des ONG. On est satisfait puisqu'on nous a apporté un peu plus de professionnalisme. Plus on est formé plus nous serons habiles sur le terrain* », a déclaré Jusman Mafoula, représentant de l'Association Serment Universel.

Rappelons que le travail social est un emploi exercé, en majorité par des salariés mais aussi par des bénévoles, auprès des publics spécifiques, présentant une vulnérabilité (pauvreté économique, handicap, isolement social, délinquance, âge jeune ou avancé, etc) et dans le cadre d'institutions soit publiques (services sociaux) ou soit privées, souvent associatives.

F.I.

VIE SYNDICALE

L'Union des syndicats du Congo admise à la FSM

L'Union des syndicats du Congo (USC), que dirige Anne Marie Nzila, a été admise à la Fédération syndicale mondiale (FSM) en qualité de membre affiliée, à l'issue du 17e congrès tenu du 5 au 8 octobre dernier à Durban en Afrique du Sud. L'USC va ainsi être le représentant des travailleurs congolais au sein de cette organisation internationale.

Rappelons que la Fédération syndicale mondiale est fondée à Paris en 1945. Après avoir été l'internationale syndicale la plus importante, elle fut, un moment, marginalisée par rapport à la confédération syndicale internationale. Cependant, on note

depuis l'arrivée en 2005 de la nouvelle direction élue au congrès de la Havane (Cuba), un regain de dynamisme.

La phase de recul consécutive à l'effondrement de l'Union soviétique semble avoir laissé la place à une nouvelle phase d'expansion. La FSM gagne à nouveau du terrain sur la plupart des continents et en premier lieu dans les pays du Tiers monde. En Europe, elle souffre cependant de la désaffiliation des grandes confédérations françaises et italiennes, bien que certaines de leurs fédérations soient toujours membres de la FSM.

Roger Ngombé

SOLIDARITÉ

Les jeunes de la diaspora offrent un véhicule aux personnes âgées

Des jeunes congolais, constitués en une association dénommée « La Jeunesse consciente de la diaspora », résidant en France ont offert, le 31 octobre, une voiture de marque Opel Corsa, des tee-shirts, des cannes et des médicaments de première nécessité aux pensionnaires de Mfilou, dans le 7^e arrondissement de Brazzaville.

À l'issue de la cérémonie de remise de don, Hardy Ngoma, Dan Diafouka et François Diembo ont expliqué que ce geste s'inscrit dans le cadre de leur contribution à venir en aide aux couches les plus vulnérables de notre société. « Nous avons pris la décision de nous constituer à la suite d'une réunion de conscientisation que la directrice de l'hospice des séniors, Rose Tchimpoussou, avait organisé à Paris pour conscientiser les jeunes à rentrer au bercaïl et à travailler pour le pays. Au terme de ladite réunion, nous avons pris la décision d'offrir une voiture au médecin de cette maison des séniors pour lui permettre de se déplacer en cas d'urgence », ont-ils précisé.

Dans les prochains jours, ils ont prévu de nom-



Des pensionnaires posant avec les jeunes de la diaspora et la directrice de l'hospice / crédit photo adiac

breuses activités, notamment la collecte de dons à Paris où ils résident, et la sensibilisation à la solidarité en faveur des personnes du troisième âge.

La directrice de l'hospice des séniors, spécialiste en la matière, est également intervenue pour expliquer la manière dont elle cohabite avec les pensionnaires

et le personnel engagé pour s'occuper d'eux. Elle

estime que les travailleurs doivent faire montre d'une meilleure connaissance de la personne âgée, souvent insuffisamment comprise. « C'est là que doivent in-

tervenir des formations continues faites par des spécialistes », a-t-elle dit.

Construit sur un terrain de 9000 m², la maison des séniors de Mfilou a une capacité d'accueil de 30 chambres dont 26 à double lit. On y trouve notamment deux bâtiments et des annexes, comprenant, entre autres, une grande paillote, une bibliothèque, une chapelle, une salle de consultation et de soins, un réfectoire, un local technique contenant une chambre froide et une laverie, un groupe électrogène d'appoint avec 225 KVA, un forage hydraulique. Sur les caractéristiques techniques de l'ouvrage, signalons que l'établissement épousait, dans sa conception architecturale, le contour du logo de la Fondation Congo Assistance que dirige l'épouse du chef de l'État, Antoinette Sassou N'Guesso, initiatrice du projet.

Yvette Reine Nzaba



SI VOTRE BUREAU
RESSEMBLE À ÇA...

NOUVEAU
TOYOTA HILUX

 **CFAO MOTORS**
cfagroup.com

POINTE-NOIRE
: 13 Rue Côte Matève
: +242 05 313 2997
: +242 05 550 1778

BRAZZAVILLE
: Bld Denis Sassou Nguesso
: +242 05 313 2998
: +242 05 504 9333

Conçu pour durer
et endurer.


TOYOTA

AET

Les instances issues du congrès de 2010 reconduites à l'unanimité

Une assemblée générale ordinaire et élective s'est tenue le 30 octobre au Palais des congrès à Brazzaville. Au terme des travaux, le Bureau exécutif (BEN) et la Commission de contrôle et d'évaluation (CCE) ont été reconduits pour un troisième mandat de trois ans.



Le ministre de la Défense nationale entouré des AET (DR)

« Au nom donc de ce bureau exécutif reconduit, nous prenons l'engagement de continuer à dessiner les lignes nouvelles pour dynamiser notre association, en prenant en compte toutes les observations qui ont été formulées au cours de nos travaux. Nous ne pouvons que nous satisfaire de la compréhension par les représentants des promotions ici présentes, des attentes fortes qui sont les leurs et nous réjouissons des résolutions pragmatiques qu'elles voudront bien dégager pour appuyer efficacement l'action du bureau exécutif », a déclaré, lors de la cérémonie de clôture, Ambroise Mopendza, président de cette association.

Ce dernier a, outre, demandé à toutes les promotions, au travers des observations sur le code éthique et sur la situation préoccupante de la trésorerie de l'association, de prendre le relais, mais un relais efficace pour que les choses puissent avancer dans le bon sens. « Nous aurons donc à renforcer les passerelles dans ce sens, tout en proposant le moment opportun les aménagements à notre organisation, à notre fonctionnement, pour plus d'efficacité et de cohésion, car cela a été recommandé par notre assemblée générale », a-t-il conclu.

Guillaume Ondzé

VISION

Canal 304 DU BOUQUET CANAL +

24H/24

- Reportage
- Documentaire
- Breaking-News
- Votre Actualité

BRAZZA Express

Actualité-Economie-Politique

Sur votre chaîne Africaine

Tous les Jedis à partir de 9h30

NOS ÉMISSIONS
Club d'Elites-Passerelle-Tour D'horizon-Arrêt Mojeun-Débat Chrétien
Au Cœur des Mystères-Play-Décodeur-90Min Chez Vous-Planète Sport
Dimanche des Lions-Café des Sports-Meeting Point-La Matinale...

Disponible sur les bouquets

TNT CANAL+ eutelsat TV+

Situé à l'immeuble EBATHA Rond-point La Coupole (Centre Ville)

REPUBLIQUE DU CONGO-BRAZZAVILLE
CONTACTS: +242 22 613 40 55 - 05 631 38 49

ANNÉE ACADÉMIQUE 2015-2016

Des élèves officiers d'active distingués

Le samedi 29 octobre, à l'académie militaire Marien-Ngouabi, ils étaient 142 participants venus du Gabon, du Bénin, de la Centrafrique et de la République du Congo dont 86 de la 20^e promotion constituée d'Anciens enfants de troupe et 56 de la 21^e promotion terminant leur première année, à avoir porté les insignes de grade et des alphas argentés consacrés essentiellement à la formation de chef de section d'infanterie.

Cette cérémonie de port de grades et d'insignes marque la fin de l'année académique pour la 20^e promotion et le passage en deuxième année pour la 21^e. Présidée par le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, deux temps forts ont ponctué ladite cérémonie : la proclamation des résultats, le port des insignes et des alphas dorés par les élèves promotion et du baptême de cette promotion. Pour la tradition de l'école, la remise du sabre au président de la 21^e promotion par son prédécesseur de la 20^e promotion, suivie de la remise de fanion, constituent pour ces élèves un moment exceptionnel où ils signent à jamais leurs appartenances à l'école et revêtent véritablement le statut de chef de section d'infanterie.

Alliant connaissances théoriques et pratiques, la 20^e promotion a



Les heureux promus (DR)

réalisé durant deux ans en sus de l'instruction en salle et à la pratique sur le terrain les activités spécifiques suivantes : la nomadisation, le stage d'immersion, le stage de deuxième niveau commando, la campagne de tir, les cours de formation rapide accélérée de conduite de véhicule automobile et l'exercice synthèse. A l'issue de cette phase un examen final a été organisé dont les résultats se présentent comme suit : 12 élèves officiers d'active ont atteint une moyenne comprise entre 14,00 et 14,89/20 - 37 ont obtenu une moyenne comprise entre 13,00 et 13,89/20 - 32 ont réussi avec une moyenne oscillant entre 12,00 et 12,89/20 - le premier de la promotion a fait une moyenne de 14,67/20 et le dernier 12,15/20

soit une moyenne générale de la promotion de 13,26/20.

Quant à la 21^e promotion en application du programme de la formation de la première année, elle a suivi le parcours ci-après : les trois principaux enseignements ont porté sur le raid bivouac une formation commune de base couplée à un exercice synthèse, un rallye de fin de formation élémentaire toutes armes, la cérémonie de prestation de serment devant le drapeau national ponctuée par le port des insignes de grade, des alphas argentés le 26 mars 2016, etc. Les moyennes d'admission en deuxième année varient entre 14,89/20 et 12/20.

Notons que cette cérémonie a été clôturée par un défilé militaire.

G.O.

LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Un atelier sous-régional sur la nutrition se tiendra à Brazzaville

Le représentant du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) au Congo, le docteur Aloys Kamuragiyé a annoncé le 31 octobre, la tenue de l'atelier sur le repositionnement institutionnel de la nutrition comme facteur de développement lors d'un point de presse donné conjointement avec le directeur de l'hygiène public, Lambert Kitembo à Brazzaville



Aloys Kamuragiyé (adiac)

L'atelier regroupe du 3 au 5 novembre les participants venus des pays de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC): le Cameroun, le Gabon, la Guinée Equatoriale, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, Sao Tomé-et-Principe, le Tchad et le Congo, pays hôte.

L'objectif est de faire un plaidoyer auprès de décideurs afin que la nutrition soit une priorité des gouvernements des pays de la sous-région. Autres objectifs spécifiques : s'assurer de la compréhension commune sur l'importance de la nutrition dans le développement socio-économique d'un pays, échanger sur les mécanismes de financement, partager et échanger les expériences des uns et des autres sur la malnutrition ainsi que proposer une feuille de route sur la question.

Aloys Kamuragiyé a indiqué dans sa communication, que le Congo a bien progressé dans la réduction de la mortalité des enfants de

moins de cinq ans entre 1990 et 2015, soit un pourcentage de 52% de décès. « Il y a une corrélation entre l'état nutritionnel d'un enfant et sa capacité d'apprentissage car la carence en micronutriments est à la base de faible performance », a-t-il renchéri. Parlant de l'Afrique centrale, le représentant de l'Unicef souligne l'augmentation de la malnutrition. « Le nombre de malnutris entre 1990 et 1992 et 2014 et 2016 n'a fait que doublé soit 143,7%. La malnutrition a des conséquences énormes sur la croissance économique d'un pays, notamment sur la santé, l'éducation des enfants, et la réduction de la pauvreté d'un pays. Investir dans la lutte contre la malnutrition c'est augmenter le produit intérieur brut jusqu'à 21% d'un pays, c'est améliorer la santé de l'enfant selon les études qui montrent que 45% de mortalité, des décès des enfants de moins de cinq ans

sont liées à la malnutrition », a-t-il rappelé.

Le directeur de l'hygiène public, Lambert Kitembo, explique que l'atelier sous-régional fait suite aux différents engagements pris au niveau international avant de donner le taux de prévalence de la malnutrition chronique au Congo. Au Congo, le taux de prévalence de la malnutrition chronique est de 21,2% soit un enfant sur 5. En Afrique centrale la malnutrition chronique constitue un véritable problème de santé publique mais aussi de développement. Dans d'autres pays de la CEEAC le taux de prévalence de la malnutrition chronique varie entre 18% et 58%. « Selon les évidences scientifiques, la malnutrition sous toutes ses formes : dénutrition, carences en micronutriments, excès pondéral et obésité peut impacter négativement la croissance économique et perpétuer la pauvreté », a-t-il conclu.

Lydie Gisèle Oko

CONGO-TOGO

Un émissaire de Faure Gnassingbe à Oyo

En séjour de travail à Oyo, le président Denis Sassou N'Gusso a reçu le 31 octobre un émissaire du président togolais, Faure Gnassingbe. Abordé par la presse présidentielle, le ministre togolais de la Fonction publique, du travail et de la réforme administrative, Gilbert Bawara a réaffirmé l'importance des liens entre les deux pays (Questions-réponses)

Monsieur le ministre, Lomé a abrité du 15 au 16 octobre dernier, la réunion de l'UA sur la sécurité maritime. Et récemment, le président Faure Gnassingbe était à Brazzaville. Aujourd'hui vous êtes à Oyo, porteur d'un message du chef de l'Etat togolais à son homologue congolais. Quel est le contenu de ce message ?

Justement, il y a quelques jours, le 15 octobre dernier, il s'est tenu à Lomé, le sommet sur la sécurité maritime et le président Sassou N'Gusso a joué un rôle déterminant, dans la conduite des travaux et dans l'adoption de la charte sur la sûreté et la sécurité maritime. Même s'il était ici au Congo-Brazzaville il y a peu, le président Faure Gnassingbe a estimé qu'il était bon que je vienne ici réitérer cela à son grand frère et homologue Denis Sassou N'Gusso, sa gratitude et celle du peuple togolais pour la contribution particulière qu'il a apportée lors de ce sommet, mais



L'émissaire de Faure Gnassingbe reçu par Denis Sassou N'Gusso (DR)

aussi pour l'aboutissement de l'adoption de cette charte. Au-delà de tout cela, les deux chefs d'Etat sont appelés à approfondir leurs relations de fraternité et de coopération pour plusieurs projets d'intérêt commun qui nous lient, y compris dans le cadre de la réforme de l'Union Africaine. C'est donc le message que je suis venu transmettre auprès du président Denis Sassou N'Gusso, bien qu'il y avait un autre message écrit dont je ne connais pas la teneur.

En ce qui concerne l'UA, est-ce qu'il y a une démarche appropriée à entreprendre ?

Les chefs d'Etat eux-mêmes ont une démarche plus dynamique, plus engagée et plus concordante dans la résolution des problèmes africains. Elle s'inscrit dans le cadre de la stabilité de notre continent, mais aussi pour le développement économique et social de l'Afrique. Il y a donc un grand travail qui se fait dans ce sens. Nous avons des chefs d'Etat qui ont une longue expérience comme le président Denis Sassou N'Gusso qui a une riche expérience et la maîtrise du dossier depuis l'époque de l'OUA. Voilà pourquoi toutes démarches ont tendance à passer par le Congo pour leur aboutissement.

Transcrit par la Rédaction

BRÈVES INTERNATIONALES

IRAK. Les soldats irakiens sont entrés mardi dans Mossoul, lançant ainsi la «véritable» bataille pour reprendre la plus grande ville conquise par les jihadistes du groupe Etat islamique.

USA. A une semaine de l'élection du successeur de Barack Obama, le républicain Donald Trump a rattrapé pour la première fois Hillary Clinton dans le sondage ABC-Washington Post, sur fond de controverse renouvelée dans l'affaire des e-mails de l'ex-secrétaire d'Etat. Les policiers du FBI décortiquent des centaines de milliers d'e-mails à la recherche d'éléments susceptibles d'incriminer Hillary Clinton, une enquête sous pression qui plonge le pays dans l'incertitude.

VENEZUELA. Le Parlement vénézuélien dominé par l'opposition a lancé mardi une procédure contre le président socialiste, Nicolas Maduro, pour «manquements aux devoirs de sa fonction», nouvel épisode de la crise politique qui règne dans ce pays où un fragile dialogue entre gouvernement et une partie de l'opposition vient d'être entamé.

ALEP. Les gens bloqués dans la ville assiégée d'Alep ne peuvent pas se payer le luxe de refuser l'aide des jihadistes, a estimé un haut responsable de l'opposition syrienne, en fustigeant au passage «l'inaction» de la communauté internationale.

SANTÉ. Le cancer pourrait tuer 5,5 millions de femmes par an dans le monde en 2030, un chiffre en hausse de près de 60% par rapport à 2012 en raison de l'augmentation et du vieillissement de la population, selon un rapport pointant notamment les fragilités des pays pauvres face à cette maladie.

AFP


BUROTOP IRIS

TELEFUNKEN

Le Géant Allemand des téléviseurs débarque au Congo chez Burotop Iris !



LED 32" HD: 159 000 Fcfa | **LED 40" FULL HD SMART: 299 000 Fcfa** | **LED 55" FULL HD SMART: 599 000 Fcfa**
LED 48" FULL HD SMART: 399 000 Fcfa | **LED 65" FULL HD SMART: 999 000 Fcfa**

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60 Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire Tél: 04 453 53 53 - 05 605 60 5

La France met fin à l'opération Sangaris mais reste dans le pays

Le ministre français de la Défense Jean-Yves Le Drian a assuré aux Centrafricains : « le retrait de la Sangaris sera compensé par une présence renforcée dans la Minusca ».

En déplacement à Bangui en Centrafrique, Jean-Yves Le Drian a mis un terme le 31 octobre à l'opération Sangaris entamée le 5 décembre 2013 par la France. L'objectif était alors d'éviter que les affrontements qui ont suivi la chute de François Bozizé ne transforment le pays en chaos. L'opération Sangaris va appuyer la Mission de soutien à la Centrafrique (Misca).

Paris se retire donc de la Centrafrique après un bilan que le ministre français a qualifié de « positif », considérant que cette force a « rempli pleinement sa mission » après sa contribution « de manière déterminante à la stabilisation du pays ». Il a rappelé la mobilisation organisée par la France auprès de la communauté internationale (Nations unies, Union européenne...) ainsi que son engagement politique et financier pour stabiliser la Centrafrique.

Il a assuré que la France sera aux côtés des Centrafricains lors de la conférence de Bruxelles du 17 novembre prochain, pour appuyer sa stratégie de reconstruction et de développement, qui passe par « la réconciliation et la reconstruction de l'Etat, la relance des activités productives, en particulier l'agriculture, et la réponse aux besoins de base des populations que sont l'éducation, la santé, et le désenclavement ». Les missions remplies par l'opération Sangaris ont été de « mettre fin au chaos, accompagner la montée en puissance des forces

internationales et permettre la tenue d'élections démocratiques », a relevé Jean-Yves Le Drian.

Un retrait jugé prématuré par des observateurs

Devant les Parlementaires centrafricains, Jean-Yves Le Drian a déclaré : « la force Sangaris a contribué de manière déterminante à la stabilisation du pays ; elle a enrayé les cycles d'excitation de masse, de représailles, de vengeances... ». Et rassurant, il a indiqué que si une nouvelle spirale de violence l'imposait, les dispositifs français présents au Gabon et au Tchad pourraient être dépêchés. La France, a-t-il ajouté, maintiendra sa contribution à la restructuration des Forces armées centrafricaines (Faca) sous le contrôle des forces de l'Union européenne de l'EUTM. Ce retrait « ne signifie pas la fin des relations militaires entre la France et la Centrafrique », l'armée française restera « certes moins visible mais présente, active et vigilante », a souligné le ministre. Du nom d'un papillon, Sangaris, l'opération a été lancée en décembre 2013 en vue de mettre fin à une escalade de violences entre des communautés ; plus de 2000 hommes ont pu être mobilisés au plus fort de la crise. Depuis juin dernier, les effectifs ont été ramenés à 350 soldats. Il passera à 300 hommes d'ici début 2017. Le relais est pris par 12 500 Casques bleus de la Minusca, avec l'appui de l'Union européenne.



Le président de la République centrafricaine Faustin-Archange Touadéra et le ministre de la Défense Jean-Yves Le Drian à la base militaire de Mpoko à Bangui le 31 octobre 2016 (DR)

Une présence qui n'aura pas tout résolu

Au moment où Jean-Yves Le Drian annonçait le retrait de Sangaris, on apprenait la mort d'au moins 4 personnes, après les 25 victimes du 28 octobre à Bambari, au nord-est de Bangui. La veille, plusieurs groupes d'auto-défense s'affrontaient au PK5 à Bangui, faisant une dizaine de morts, selon la Minusca. De fait, le pays est toujours contrôlé de l'intérieur par des groupes ethno-religio-politiques. Paris a prétendu rétablir la paix dans ce pays plus vaste que la France avec 1600 hommes et en concentrant ses effectifs autour de l'aéroport international. Mais à entendre les Centrafricains, le pays est coupé en deux, voire en trois. Entre le sud, le nord et Bangui. Pour le Général Jean-Vincent Brisset, directeur de recherche à

l'Institut des relations internationales et stratégiques (Iris) à Paris, la mission de l'opération Sangaris consistait à « assister l'Etat et les forces centrafricaines dans le maintien de la paix ». Pour lui, la France a réussi cette partie de sa mission, à condition que le président Faustin Archange Touadéra parvienne à maintenir la paix dans le pays. « on pourra dire dans quelques semaines, dans quelques mois si c'est une vraie réussite ou un véritable échec », a-t-il déclaré rappelant néanmoins quelques accusations de viols de mineurs portées contre certains soldats français. Ces accusations ont laissé des traces mais il fait une différence entre l'opération Sangaris qui prend fin et la présence prolongée du même effectif militaire. Sangaris « étant quelque chose qui avait un nom, une autorisation du gouvernement [de Cen-

trafrique], un fonctionnement avec une montée en puissance et une descente en puissance ». Attentiste, le Général Jean-Vincent Brisset attend maintenant de « voir ce qui va se passer, entre la situation de maintenant, c'est-à-dire un pays divisé, et le pari du président français François Hollande quand il a lancé l'opération ». Selon lui, si les combats reprennent, la France ne sera certainement plus en mesure, politiquement, d'y envoyer de nouveau des troupes. Et si les actions recommencent, il est en faveur d'« une réaction plus forte ». Ainsi, l'opération Sangaris a passé le relais à la Mission des Nations unies dont la mission est la protection des populations civiles, avec pour rôle l'appui au rétablissement de la sécurité et de la souveraineté, par les autorités centrafricaines.

Noël Ndong

Violences mortelles à Bangui pendant la visite du ministre français Le Drian

Des affrontements entre groupes armés ont fait de nouveaux morts dimanche à Bangui alors que le ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian officialisait lundi la fin de l'opération militaire Sangaris lancée en décembre 2013 pour mettre fin aux violences et au chaos.

Des règlements de compte dimanche entre des «groupes d'auto-défense» dans le quartier musulman du PK5 auraient fait une dizaine de morts, selon un bilan de sources locales non encore confirmé par la Mission des Nations unies en Centrafrique (Minusca), désormais en première ligne face aux groupes armés. Un premier bilan de source sécuritaire, dimanche, faisait état de quatre morts.

Aux alentours du PK5, les habitants continuaient lundi de fuir, redoutant de nouvelles violences. Un hélicoptère des forces internationales survole en permanence Bangui depuis 05H00 du matin, a constaté un correspondant de l'AFP.

Ces violences se sont produites

alors que le M. Le Drian est arrivé dimanche à Bangui pour officialiser la fin de l'opération Sangaris lancée fin 2013 pour éviter un «génocide», selon Paris, après le renversement du président François Bozizé.

M. Le Drian devait rencontrer lundi le président Faustin-Archange Touadéra, les responsables de la Minusca et s'exprimer devant l'Assemblée nationale à 09h00 GMT.

Deux jours avant sa visite, très médiatisée, d'autres violences dans le centre du pays avaient fait 25 morts, dont six gendarmes, selon la Minusca.

Le gouvernement a dénoncé dans un communiqué un «plan machiavélique conçu par les ennemis de la paix», visant les populations de Bossangoa dans le nord, Bozoum et Bocaranga, dans le nord-ouest. Après M. Le Drian, le vice-secrétaire général des Nations unies, Jan Eliasson, est attendu mardi à Bangui pour une visite de 48 heures, indique la Minusca.

Paris qui va maintenir quelque 350 soldats en Centrafrique se veut rassurant envers cette an-

cienne colonie. «La France n'abandonnera jamais la Centrafrique», a promis le Premier ministre français Manuel Valls dans un entretien à RFI/France 24 à l'occasion d'une visite dimanche à Abidjan, en Côte d'Ivoire. «Nous fermons une opération parce que cette opération a été un succès», avait assuré de son côté M. Le Drian le 19 octobre devant l'Assemblée nationale à Paris.

«Nous avons évité des massacres de masse (...) permis un processus de réconciliation intercommunautaire, la reconstitution de l'Etat centrafricain, une élection présidentielle, des élections législatives», a-t-il énuméré.

La France s'était interposée fin 2013 dans les massacres entre la rébellion Séléka majoritairement musulmane et les anti-balaka, des miliciens principalement chrétiens. Le conflit a fait des milliers de morts et des centaines de milliers de réfugiés et de déplacés dans ce pays pauvre de 4,5 millions d'habitants.

Agence France Presse

Le vice-secrétaire général de l'ONU en visite à Bangui

Jan Eliasson, vice-secrétaire général des Nations unies, s'est rendu en Centrafrique mardi pour une visite officielle de 48 heures. Durant son séjour, il devra réaffirmer le soutien de la communauté internationale à ce pays meurtri par des violences intercommunautaires.

Dans un communiqué, la Minusca (Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies en République Centrafricaine) indique que le vice-secrétaire général de l'ONU rencontrera ce mercredi le président Faustin Archange Touadéra, avant de s'adresser aux députés à l'Assemblée Nationale. Il se réunira aussi avec des représentants de la société civile et la plateforme religieuse.

Cette visite qui prendra fin jeudi, sera marquée par la participation du vice-secrétaire général à une réunion de travail sur le DDR ainsi qu'une visite au camp des déplacés à Mpoko, dans la ville de Bangui. Avant de quitter la capitale centrafricaine, Jan Eliasson animera une conférence de presse pour réitérer l'engagement de l'organisation onusienne et de la communauté internationale en République centrafricaine.

Le séjour de Jan Eliasson à Bangui a lieu deux semaines avant la conférence des donateurs sur la Centrafrique qui sera organisée à Bruxelles, et dont il sera l'un des principaux animateurs. Le 21 octobre dernier à New York, ce responsable de l'ONU avait appelé la communauté internationale à soutenir le nouveau « Plan national de relèvement » en République centrafricaine.

Tout récemment, lors d'une séance d'information, Jan Eliasson a rappelé que la Centrafrique allait « sortir d'une des pires crises de son histoire grâce au soutien et à l'assistance de la sous-région, de l'Union africaine, de l'ONU et d'autres partenaires internationaux ». Il a estimé que le pays peut « désormais se concentrer sur la stabilisation, la réconciliation et la reconstruction, tout en s'attachant à remédier aux causes profondes du conflit. »

Le vice-secrétaire général a néanmoins reconnu que la tâche qui reste à accomplir en Centrafrique est « titanesque », et que pour que le pays parvienne à ramener la paix à travers le territoire national « il faut que la communauté internationale continue de lui apporter systématiquement son soutien. »

Nestor N'Gampoula

L'AFRIQUE EN BREF

Côte d'Ivoire-Constitution. Le référendum sur une nouvelle Constitution, pour lequel 6,3 millions d'Ivoiriens sont appelés aux urnes dimanche, a été émaillé d'incidents dans des bureaux de vote à travers le pays, les autorités assurant toutefois que le processus se déroulait «bien dans l'ensemble». Des groupes de jeunes ont perturbé le processus de vote, saccagé ou emporté du matériel électoral dans plusieurs villes du pays. L'opposition a appelé au boycott du scrutin, reprochant au pouvoir de ne pas avoir consulté ni l'opposition ni la société civile. Le taux de participation est le principal enjeu de ce scrutin.

Soudan-Kenya. Le président kenyan, Uhuru Kenyatta, est arrivé samedi à Khartoum pour une visite intervenant une semaine après l'appel lancé par le Soudan à tous les pays africains à quitter la Cour pénale internationale (CPI). Uhuru Kenyatta et le président soudanais Omar el-Béchir doivent discuter du possible retrait du Kenya de la CPI, alors que le Soudan n'est pas signataire du traité de Rome, fondateur de la CPI, selon des responsables soudanais.

Tanzanie-environnement. Le président tanzanien, John Magufuli, a appelé les services compétents à arrêter, sans aucune exception, toutes les personnes impliquées dans le braconnage, après avoir visité un dépôt de 50 défenses d'éléphants saisies en deux jours à Dar es Salaam.

Ghana-France. Le Premier ministre français, Manuel Valls, a défendu samedi à Accra une «alliance du XXIe siècle» entre l'Europe et l'Afrique, faute de quoi les Africains «iront voir ailleurs» chez les nouveaux concurrents des pays émergents comme la Chine. Il a appelé dimanche à «s'affranchir du passé» de l'esclavage, écartant les revendications de réparations financières, tout en défendant une «mémoire apaisée» de l'«horreur» et du «désastre» de la traite négrière.

Gabon-France-élections. L'opposant gabonais, Jean Ping, rival malheureux d'Ali Bongo Ondimba à la présidentielle du 27 août, a été accueilli en héros samedi par plusieurs centaines de membres de la diaspora à Paris, qu'il a appelés à rester «mobilisés» pour «récupérer (leur) victoire» électorale.

D'après AFP

NÉCROLOGIE

Programme relatif aux obsèques de Mme Ursule Ewango, attachée au cabinet du Premier secrétaire de l'Assemblée nationale et membre du Comité central du PCT, décédée le 20 octobre 2016 à Paris en France.

-Mercredi 2 novembre 2016
Mise en bière à Saint Etienne (Paris).

-Jeudi 3 novembre 2016
Exposition du corps au funérarium «Les Batignoies, 1 rue du général Le Clerc, clichy la Garenne.

-Vendredi 4 novembre 2016
17h00 : arrivée du corps à Maya Maya par Air France.

La veuve Loussakou Jeanette, Patrice Missassa, Mme Loupangou Pauline, Jean Marcel Ntsikabaka « Tik-koss », André Ntadi, Raymond Massamba et famille annoncent aux parents, amis et connaissances que le programme relatif aux obsèques de Maxime Dienahou Diahomba, journaliste à la Radio Congo, se dérouleront le vendredi 4 novembre 2016 comme suit :

-08h00 : le vée de corps à la Morgue municipale du CHU ;
-09h00 : recueillement à la direction générale de la Radio et Télévision nationale à Kombo ;
-10h00 : recueillement au domicile familial à Kombé (Madibou)
-13h30 : départ pour le cimetière de Samba Alphonse ;
-16h00 : Fin de cérémonie.

**AVIS DE VACANCE DE POSTE****A.Contexte et justification :**

La république du Congo a signé un accord de don n° COG-H-SEPCNLS, pour la mise en œuvre du projet «Investir pour un impact contre la tuberculose et le VIH/sida au Congo» pour la période de juillet 2016 à décembre 2017.

C'est pourquoi dans le cadre du renforcement de l'équipe de gestion du projet du SEP/CNLS et de ses sous bénéficiaires, le Secrétariat Exécutif Permanent du Conseil National de Lutte Contre le Sida procède au recrutement du personnel complémentaire pour le poste ci-après :

Intitulé du poste : Coordonnateur de l'Unité Départementale de Lutte contre le Sida (UDLS) de la Cuvette.

Conditions :

- Nationalité congolaise ;
- BAC + 3 en santé publique, en statistique, en Administration et école de santé, diplôme humanitaire, affaires sociales ou tout diplôme équivalent ;
- 2 à 3 ans d'expérience dans les domaines visés ci-dessus ;
- Expérience souhaitée avoir travaillé dans les formations sanitaires ;
- Bonnes connaissances dans le suivi des activités du projet ;
- Maîtrise de la langue française ;
- Maîtrise de l'outil informatique ;
- Avoir une grande capacité à rédiger les rapports ;
- Avoir une forte capacité à travailler seul ou en équipe ;
- Esprit d'analyse, d'investigation et de synthèse, dynamique et méthodique ;
- Capacité à travailler sous pression ;
- Intégrité, discrétion et honnêteté morale et intellectuelle.

B. Constitution du dossier de candidature :

- Le dossier devra contenir obligatoirement les pièces ci-après :
- Une lettre de motivation adressée à la Secrétaire Exécutive du Conseil National de lutte contre le sida en précisant le poste retenu ;
 - Un curriculum vitae récent ;
 - Des copies des diplômes obtenus ;
 - Les documents justifiant l'expérience professionnelle ;
 - Une copie d'acte de naissance ;

- Un casier judiciaire ;
- Un certificat de nationalité.

NB : les candidatures féminines sont vivement encouragées**C. Processus de recrutement :**

Le recrutement se fera conformément aux dispositions du manuel des procédures du SEP/CNLS : (i) une présélection sur dossier, (ii) un test écrit et (iii) un entretien devant la commission de recrutement.

D. Dépôt du dossier de candidature :

Les personnes intéressées peuvent obtenir les informations complémentaires ainsi que les termes de référence du poste à l'adresse ci-dessous, tous les jours ouvrables du lundi au vendredi de 8h00 à 16h00.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés sous pli fermé avec la mention « avis de recrutement au poste de Coordonnateur de l'UDLS de la Cuvette » au plus tard le 14 novembre 2016 à 16h00.

Les dossiers de candidatures doivent porter la mention ci-dessous :

Docteur Marie Francke PURUEHNCE, Secrétaire Exécutive du CNLS
Adresse : Avenue Auxence ICKONGA dans les locaux du CCNen face du CHU.
B.P. : 2459 Brazzaville - Portables : 06 671 37 03 / 06 624 70 00
E-mails : wpoaty@yahoo.fr ou sep_cnlscongo@yahoo.fr

Secrétariat Exécutif Permanent du CNLS
Rez-de-chaussée - Immeuble CCN, face CHU

Pays : République du Congo
BP : 2459 Brazzaville
Tél : +242 06 671 37 03 / 06 464 28 25,
E-mail : sep_cnlscongo@yahoo.fr

La Secrétaire Exécutive

Dr Marie Francke PURUEHNCE

APPARTEMENTS À LOUER

Grand standing (2 chambres + salon)

Immeuble Lord Ganesh

146, avenue du Mury, à côté du ministère des Transports (marché Plateau centre ville)

contacts : 06 611 25 25 / 06 615 25 25

À VENDRE

Demi parcelle à Bacongo vers 5 chemins :
Superficie = 200 m²
Prix : 18 000 000 FCfa

Contact : 06 835 05 08 / 05 570 69 48

AVIS DE VENTE

Nous vendons deux (02) terrains
Ville : Abidjan (Côte d'Ivoire)
Zone : Riviera Palmeraie (quartier résidentiel)
Superficie : 750 m² chacun
Prix : USD 171 le m²
Statut des terrains : Immatriculés
Phone : +225 078 185 45
Email : jabiko1@hotmail.com

DU NOUVEAU À POINTE-NOIRE

Pour un long et court séjour à Pointe-Noire au Congo Brazzaville, choisissez un seul cadre pour la location des chambres climatisées avec un point cuisine :

Contactez Archange au :

00 242 066 527 529

06 820 00 73

Archange est situé non loin du marché de Siafoumou et du Dr Mongo

Soyez les bienvenus

INTERVIEW. YOUNÈS LÉVY AMBVOULI

« La foire Holidays 1^{ère} édition nous a permis de créer 500 emplois temporaires »

Ouverte officiellement par le ministre de la Culture et des Arts, Léonidas Carel Mottom Mamoni, la première édition de la foire Holidays organisée au stade Félix-Éboué a fermé définitivement ses portes. Cette activité culturelle qui a duré pratiquement deux mois (1er août- 15 octobre) a drainé du monde. Nous avons rencontré son initiateur Younès Lévy Ambvouli, président du bureau exécutif national de la Dynamique pour le renouveau qui, dans une interview exclusive, a dressé le bilan de cette foire et projeté l'avenir tout en prodiguant des conseils à la jeunesse congolaise.

Dépêches de Brazzaville. La première édition de la foire Holidays a fermé ses portes. Pensez-vous avoir gagné le pari ?

Younès Lévy Ambvouli. Oui, nous avons tenu le pari, parce que nous avons organisé une foire qui est une première du genre au Congo, une foire culturelle avec toute la diversité des prestations ou des secteurs. Il y a de l'aire des jeux des enfants, des entreprises qui ont exposé, des sculpteurs, des peintres, des bars et restaurants. Il y a eu aussi un podium qui nous a permis d'organiser plusieurs concerts. Effectivement, nous avons trainé

les délais. Nous avons commencé le 1er août et fini le 15 octobre, même si au départ on a eu un décalage en ce qui concerne le lancement officiel. Ce qui allait avoir lieu le 1er août s'est tenu le 21 août en présence du ministre de la Culture et des Arts, Léonidas Carel Mottom Mamoni. Cependant, la foire était déjà ouverte au public.

DB. En termes de bilan, qu'est-ce que cette première édition a rapporté ?

YLA. Cette foire nous a permis de créer des emplois temporaires. Nous avons monté 140 stands en raison de trois personnes au moins par stand, notamment le proprié-



Younès Lévy Ambvouli

taire et ses deux assistants. Nous avons approximativement créé 500 emplois temporaires. Je ne vois pas une seule entreprise congolaise recruter 500 stagiaires durant une

courte période. Donc, nous avons participé à la vie économique au moment où les temps sont durs et l'économie du pays est morose. C'est donc notre contribution dans le développement du pays. Sur le plan sécuritaire, nous savons ce que c'est que Poto-poto en termes de banditisme avec les « bébés noirs », mais durant tout le temps qu'a duré la foire, nous les avons occupés. Ils ont travaillé et ont eu un gagne-pain. En ce moment-là, le banditisme s'efface. Même à la foire, pendant deux mois, il n'y a pas eu un incident majeur, il n'y a pas eu de bagarre ni des blessés. Cependant, le seul regret pour la première édition, c'est que nous avons mené un pareil projet seuls. Nous nous sommes sentis un peu abandonnés. Il n'y a pas eu des partenaires, des annonceurs qui ont suivi, à l'exception du ministère qui a cru en notre projet et qui nous a prodigué des conseils. Nous n'avons eu que des entreprises unipersonnelles. Parmi ces entreprises, il y a une qui a exposé sur les énergies renouvelables, les énergies solaires ainsi que les panneaux solaires. On a eu aussi des tradi-praticiens, notamment nos frères béninois. On a eu des gens qui sont venus du Sénégal pour vendre tout ce qui est bijoux...

DB. Comment le public a-t-il accueilli cette foire ?

YLA. Le public a bien accueilli cette foire. Il y a eu de l'engouement au stade Félix-Éboué. De ce que j'entendais, rien n'a jamais marché au stade Félix-Éboué. Lorsqu'on organise un événement ici, c'est toujours un fiasco. Mais Dieu nous a fait grâce et nous avons enlevé cette malédiction. La foire était bien organisée et le lieu très fréquenté. Certes, il y a eu beaucoup d'engouement d'une part, mais il y a eu beaucoup de regrets aussi d'autre part. C'est d'ailleurs ce qui nous pousse, en dépit de la conjoncture et des festivités qui pointent à l'horizon, d'entrete-

nir des gens dans cet élan.

DB. Que prévoyez-vous pour les grandes vacances prochaines ?

YLA. Nous allons lancer la deuxième édition de la Foire Holidays. Nous allons voir comment le faire avec le Festival panafricain de musique (Fespam), parce qu'au mois de juillet va se tenir la onzième édition de cette grande messe musicale panafricaine. Nous mettrons les populations au courant sur nos futures activités. Mais, entre-temps, nous allons faire un petit pont au mois de décembre pour continuer à encourager la population à créer de l'emploi. On va reconfigurer la foire. Cette fois-ci, on va plus aller sur l'axe Kermesse, parce qu'on va libérer assez de places au niveau du podium pour permettre à ce qu'il y ait plus de places pour les concerts qui seront organisés ici. Il y aura beaucoup de surprises pour les enfants ainsi que pour les adultes courant la fin de cette année.

DB. Combien de temps va durer la Kermesse de décembre 2016 et quelle sera la particularité de la deuxième édition de la Foire Holidays ?

YLA. Normalement, cette Kermesse va durer 1 mois, tout le mois de décembre. Mais comme on ne peut pas faire 1 mois pile, nous allons ouvrir la Kermesse quelques jours avant pour que les gens reprennent goût et après les fêtes nous allons ajouter 5 jours pour la clôture.

Concernant la particularité de la deuxième édition de la Foire Holidays, je dis tout simplement qu'il ne faut pas mettre la charrue avant les bœufs, mais de mon expérience d'homme, on ne peut pas avoir fait tout cela pour ne pas capitaliser. Nous allons capitaliser et nous connaissons ce qui a marché et les imperfections. Car malgré toute la beauté extérieure, tout l'éclat, tout le succès extérieur qu'il y a eu, aucune œuvre humaine n'est parfaite. Donc, nous allons améliorer et certainement apporter des nouveautés pour toujours égayer et attirer des populations vers nous.

DB. Jeune que vous êtes, quel message lancez-vous aux jeunes congolais ?

YLA. À la jeunesse congolaise, je leur demande d'avoir de l'audace, de se dire que l'avenir de demain nous appartient. Mais pour que demain t'appartienne, il faut que tu t'y mettes maintenant. Il faut de l'audace, il ne faut pas hésiter quand il y a des idées, des projets. Il faut y aller à fonds. Et je pense qu'avec beaucoup de dextérité, on peut arriver à quelque chose. Rien n'est impossible.

Propos recueillis par Bruno Okokana

galerie CONGO ARTS ET EXPRESSIONS Musée du Bassin du Congo

Présente l'exposition photo vente

du 4 novembre au 10 décembre 2016

REGARD SUR BRAZZA

Avec

LE COLLECTIF GÉNÉRATION ELILI



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



(+242) 06 666 7065 / 05 785 6570

situé 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso Immeuble les manguiers - Mpio dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Un front pour le respect de la Constitution se cristallise autour du MLC

Lancée le 29 octobre à Kinshasa, la nouvelle plate-forme politique est créée pour exiger l'application stricte de la Constitution en RDC.

« Le paysage politique de l'heure de la RDC est loin d'être une fiction, mais une réalité qui n'offre aucune chance à la paix et au développement si le Congolais patriote ne se lève pas résolument et ne fait obstacle à cette supercherie ». Ces mots du secrétaire général du Mouvement de libération du Congo (MLC), prononcés le 29 octobre lors de la sortie officielle du Front pour le respect de la Constitution, constituent tout un credo pour cette nouvelle plate-forme qui entend jouer sa partition sur l'échiquier politique congolais. Bâti autour du MLC, ce regroupement politique se démarque déjà dans son approche de résolution de la crise en RDC. Entre l'accord issu des négociations de la Cité de l'Union africaine créditant l'option d'une transition avec, à la clé, le report de la présidentielle en 2018 et la mise en place d'un régime spécial tel que préconisé par le Rassemblement, le Front pour le respect de la Constitution ne veut pas s'écarter du cadre tracé par le Pacte républicain qui régisse le pays. Il n'est nullement question, de l'avis de ce



Une vue de l'assistance

regroupement politique, de trahir le nouvel ordre politique découlant de l'accord global et inclusif signé à Pretoria en Afrique du Sud en 2002. La Constitution qui en est issue accordait aux Congolais la latitude de choisir souverainement leurs dirigeants au terme des élections libres pluralistes démocratiques, transparentes et crédibles. C'est donc sous ce Pacte républicain fondé sur la Constitution qu'est né le Front pour le respect de la Constitution qui regroupe en son sein quarante-six partis politiques, trente et une associations de la société ci-

vile et quelques personnalités politiques. Dans le lot, l'on peut citer le MDCO de Gabriel Mokia ainsi que les mouvements citoyens Filimbi et Lucha. Tous rejettent les conclusions du dernier dialogue national et invitent le président de la République, Joseph Kabila, à « un dernier sursaut patriotique en renonçant à la démarche suicidaire du prolongement inconstitutionnel de son mandat ».

Le Front pour le respect de la Constitution a donc opté pour tous les mécanismes liés à l'organisation de l'exercice du pouvoir

contenus dans la Constitution pour tirer le pays de l'impasse dans laquelle il est plongé actuellement. « Soit nous optons pour cet accord qui viole la Constitution et qui nous amène dans une dérive dictatoriale, soit alors nous optons pour la Constitution qui amène à la paix et à la stabilité de notre pays », a déclaré Eve Bazaïba qui estime, par ailleurs, « qu'il faut un nouveau président de la République après le 19 décembre 2016 ». Le MLC et ses alliés entendent livrer très prochainement un calendrier d'une série d'actions politiques et populaires jusqu'à l'application effective de la Constitution à la date du 20 décembre 2016. Ils en appellent au soutien et à l'accompagnement de la communauté tant nationale qu'internationale et

ce, dans le cadre de la résolution 2277 du Conseil de sécurité des Nations unies. Ils restent convaincus que seule une discussion technique sur les questions électorales autour de la Ceni pour organiser l'élection présidentielle conformément à la volonté du peuple reste la seule voie susceptible de sortir le pays de la crise. Enfin, le Front invite tous les patriotes congolais à faire obstacle à toute initiative politique de trahison et de complot contre la République.

Alain Diasso

SECTEUR PUBLIC

Le portefeuille de l'État très malade

La situation générale des entreprises publiques reste extrêmement préoccupante. Comme l'a fait remarquer l'ancien Vice-premier ministre et ministre du Budget, Daniel Mukoko Samba, en marge d'un forum sur les ressources humaines le week-end dernier à Béatrice Hôtel, il n'y a pas d'avenir pour le portefeuille de l'État tant que les politiciens sans expérience managériale continueront à gérer ce patrimoine. Mais en dépit d'un malaise généralisé, il y a aussi des bonnes nouvelles, notamment le dénouement en cours de la crise à l'Office congolais de contrôle (OCC). Dès ce 1er novembre, une trêve va entrer en vigueur après la signature d'un accord entre la direction générale et le Syndicat des travailleurs de cet établissement public.

Depuis le 24 octobre, l'œil de la RDC en matière de contrôle de la qualité des produits importés ou fabriqués localement, en l'occurrence l'OCC, a connu une grève. Les travailleurs ont réclamé des arriérés de salaires, variant de quatre mois pour Kinshasa et six mois pour l'intérieur du pays. Comme pour les autres entreprises de l'État, l'OCC compte un nombre important de travailleurs, à peu près 6 000 agents répartis sur l'étendue du territoire national, selon une source indépendante.

Au-delà des arriérés, le syndicat des travailleurs de l'OCC a fait état également d'un gonflement exagéré des effectifs malgré la difficulté de trésorerie de l'établissement public. Le lundi dernier, l'accord négocié entre la direction générale et la principale force syndicale de l'OCC, sous la tutelle du ministère du Commerce, a ouvert la voie au paiement d'ici le 15 novembre prochain de deux mois de salaires à Kinshasa et de cinq mois de salaires dans les provinces. Déjà deux mois de salaires seront payés aux travailleurs sur toute l'étendue du territoire national au cours des prochains jours. Tout en confirmant la poursuite des discussions pour la mise en oeuvre d'autres engagements, le secrétariat général du syndicat des travailleurs de l'OCC a annoncé une trêve en vigueur dès le

1er novembre. Si rien n'est fait par rapport aux engagements pris dans le cadre de l'accord, le mouvement reprendra automatiquement, a-t-il mis en garde.

Élargir la réflexion au portefeuille de l'État Bien des événements viennent rappeler la vulnérabilité de l'ensemble du portefeuille de l'État constitué de 20 sociétés commerciales, de 21 établissements publics et quelques services publics. Parmi les objectifs de la réforme de 2008, il y a les efforts à accomplir dans l'assainissement du secteur public, l'amélioration du potentiel de production et de rentabilité ainsi que l'impact sur l'économie nationale, l'organisation et la gouvernance, la qualité des biens et services rendus et enfin le renforcement de la compétitivité. 8 ans après, les résultats se font toujours attendre.

Certes, il faut inscrire la réforme dans un processus long mais certaines contraintes continuent à la bloquer. En bonne place, il y a l'implication mitigée des managers et même des syndicats des travailleurs, le manque de financement des investissements et des fonds de roulement, l'insuffisance des moyens pour financer la réforme, le niveau d'endettement excessif des entreprises et l'absence d'une culture des résultats des managers. Le professeur d'économie et ministre honoraire Mukoko Samba s'est offusqué, pour sa part, du temps fou pris pour démarrer effectivement le processus de désengagement de l'État. Huit ans après l'entrée en vigueur de la loi, l'État reste à ce jour l'unique propriétaire de toutes les entreprises. Pour l'expert, les politiciens sont toujours à la manœuvre. L'ancien patron du budget fustige le rôle néfaste des politiciens qui ont trouvé un moyen d'intégrer le portefeuille de l'État dans le partage des responsabilités. À défaut d'un poste au sein du gouvernement, l'on se contente volontiers de la direction d'une entreprise publique. Et à ses yeux, la politisation des entreprises est la pire des erreurs pour le pays.

Laurent Essolomwa

MÉDIAS

Olpa lance le premier numéro de sa note d'informations

Le support est distribué à Kinshasa avec l'ambition d'atteindre les autres provinces du pays.



Une banderole arborée par Olpa lors d'une marche à Kinshasa

Le département de l'information publique de l'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa) vient de publier et de distribuer le premier numéro de sa Note d'information du 24 octobre 2016. À en croire cette organisation de défense et de promotion de la liberté de la presse établie en RDC, ce journal distribué gratuitement a pour vocation de vulgariser les lois sur la presse en RDC et de sensibiliser toutes les couches sociales de la population sur les efforts fournis par tous les acteurs en vue d'améliorer la situation de la liberté de presse.

L'ambition, pour Olpa, est d'atteindre toute l'étendue du pays. « La distribution gratuite qui a démarré par Kinshasa devra s'étendre dans le reste du pays », a soutenu l'organisation. La première édition de la Note d'informations d'Olpa contient une diversité de matières liées à la liberté de la presse en RDC. Dans le nombre de titres offerts à son public, on peut

notamment trouver : « Matadi, une journée déontologique pour journalistes du Kongo central » ; « Coup d'œil sur le cadre juridique sur la liberté de presse en RDC » ; « Liberté de la presse en RDC : un rapport de l'ONU confirme les inquiétudes de l'Olpa » ; « La lettre du comité exécutif de l'Olpa au chef du gouvernement » ; « Médias : avant le dialogue égale après le dialogue » ; « Session de septembre 2016 : deux projets de loi sur la presse au Parlement » ; « Quand la diffamation menace la liberté ». Le département de l'Information publique de l'Olpa s'est également dit déterminé à publier sa note d'informations chaque deux semaines, en dépit des difficultés d'ordre logistique et matériel auquel il fait et pourrait faire face. Déjà, Olpa permet également la consultation de l'intégralité de ces titres sur son blog, le <http://observatoirelibertepresseafrique.blogspot.com>.

Lucien Dianzenza

BRUXELLES

Le métissage durant la colonisation au centre d'une soirée de réflexion

L'évènement a été organisé, le 27 octobre, à l'Université libre de Bruxelles (ULB), par l'association Binabi ULB, en collaboration avec le « Collectif Mémoire coloniale et lutte contre les discriminations » et l'ONG Coopération, éducation et culture (CEC). La conférence s'inscrivait dans le cadre de l'exposition « Notre Congo/Onze Kongo », la propagande coloniale belge dévoilée.

C'est devant une salle comble, remplie majoritairement par des jeunes notamment métis, que s'est déroulée la conférence modérée par Ella Hennaert Ellesse, réalisatrice du documentaire « Sang-mêlé » consacré à la problématique des métis durant la colonisation. Les autres orateurs du jour étaient François Millieux, président de l'association « Métis de Belgique », Assumani Budagwa, auteur du livre « Noir, blanc, métis » et l'anthropologue Bambi Ceuppens, chercheuse au Musée Royal d'Afrique centrale. Le public a également pu écouter le témoignage poignant de Julienne Geldof sur son expérience d'enfant métis en Belgique et suivre un petit film consacré à la situation des enfants métis pendant l'époque coloniale.

Les métis, un danger politique et moral

Bambi Ceuppens a expliqué à l'assistance qu'au Congo, on a voulu faire des métis une caste séparée en créant des écoles particulières pour ces enfants. En outre,

a-t-elle fait savoir, on a pensé que ces enfants, rejetés par leurs pères européens, allaient se révolter contre tous les Européens. « Les garçons étaient considérés comme un danger politique et les filles comme un danger moral. Car on pensait qu'une fille métisse ne pouvait devenir qu'une prostituée. C'est pour éviter le danger qu'en créant une caste, ils allaient se révolter ensemble contre le colonisateur; qu'on a décidé de les éduquer avec les autres « indigènes ». Mais on avait toujours peur de cette révolte. Après la deuxième guerre mondiale, avec les autres indigènes, on leur a donné la possibilité de s'immatriculer de manière individuelle, en prouvant qu'ils étaient devenus des évolués », a déclaré Bambi Ceuppens. Pour l'anthropologue, le statut des enfants métis dépendait de la connaissance ou pas de leur père blanc.

Peu d'enfants reconnus

À cet effet, a-t-elle indiqué, beaucoup d'enfants métis n'étaient pas reconnus, car seulement un papa sur dix reconnaissait un enfant métis. « Les Belges le faisaient moins contrairement aux grecs, aux portugais ou aux asiatiques. Les enfants non reconnus grandissaient avec la



Vue d'une partie du public

famille maternelle et n'avaient aucun contact avec leurs pères. Si les enfants étaient reconnus par leur père en général, ils étaient envoyés en Europe pour être éduqués. Parfois la famille paternelle refusait de reconnaître ces enfants et ils étaient envoyés dans des internats. Ces enfants n'avaient plus aucun contact avec leurs mamans restées au pays. Du moment que l'enfant était reconnu par le père, juridiquement, il n'y avait plus aucun lien entre la maman et l'enfant. Elle n'avait donc plus le droit d'avoir des nouvelles de son enfant. Le père était considéré comme le seul parent de cet enfant », a expliqué Bambi Ceuppens. Selon cette dernière, la plupart des enfants métis au Congo ont grandi avec leurs mamans et seuls une minorité d'entre eux a été éduquée dans des internats

comme celui de Save au Rwanda. Par ailleurs, a-t-elle expliqué, une très petite minorité avait une mère européenne et un père africain. « C'était extrêmement rare mais ça arrivait ». Un autre cas est celui des étudiants congolais venus en Belgique pour les études et qui ont eu des enfants avec des belges. « Les enfants métis, nés de cette union, ont grandi avec leurs mères en Belgique sans connaître leurs pères rentrés au Congo. Certains sont ainsi allés au Congo à la recherche de leurs pères », a fait savoir l'anthropologue.

Ségrégation ciblée

Pour sa part, Assumani Budagwa, a fait savoir que la prise de conscience du phénomène du métissage a commencé assez tôt, vers 1911, au moment où toutes les puissances coloniales se sont rendues compte que la présence dans les colonies s'accompagnait

d'unions fécondes entre les colonisateurs et les colonisés et qu'elles se retrouvaient devant une nouvelle catégorie de personnes dont il fallait définir le statut. « Cette prise de conscience s'est accompagnée d'un certain nombre de débats et les colonisateurs ont considéré que les métis, du fait de leur sang blanc, étaient porteurs de germes de révolte. Très vite également, on a commencé à étudier le métis comme on étudie un insecte. Il y a également eu une ségrégation ciblée concernant les métis du fait du danger qu'on croit qu'ils pouvaient représenter et du fait aussi qu'on les considère comme une catégorie de personnes génétiquement inclassables ou même comme des monstres ». Cette ségrégation ciblée, a expliqué Assumani Budagwa, va conditionner beaucoup de choses. Ainsi, en 1911, le comité permanent pour la protection des indigènes a demandé qu'on assimile les métis aux enfants abandonnés, orphelins ou délaissés, alors que ces métis ne correspondaient pas du tout à ces critères. « Dès cet instant, on décide d'envoyer ces enfants métis dans les colonies scolaires, appelés à l'époque « colonies agricoles » et tenues pas les missionnaires. On demande que la tutelle de ces métis soit déferée à l'État, ce que l'Etat ne va pas assumer. En 1915, on demande une immatriculation d'office de ces métis au registre de la population », a expliqué l'écrivain.

Patrick Ndungidi

SANTÉ

Bientôt l'enregistrement au tableau de l'ordre national des infirmiers

La profession infirmière en RDC s'organise avec la création de l'ordre national des infirmiers. Tout infirmier doit se faire inscrire à l'ordre pour pouvoir exercer. Ce qui permettra d'écarter de la profession des moutons noirs qui ternissent l'image de l'infirmier congolais.

Dans la province du Kasai oriental, le président provincial de l'Ordre national des infirmiers, Symplice Kashala, annonce le démarrage bientôt de l'opération d'enregistrement au tableau de l'ordre national des infirmiers du Congo (Onic). Il l'a fait savoir au cours d'une séance de restitution des travaux



Le ministre Kabange Numbi présentant l'ordre des infirmiers

du premier congrès des infirmiers de la RDC et des résolutions de l'assemblée générale extraordinaire tenue dernièrement à Kinshasa.

Tout en mettant en garde les charlatans qui salissent la profession infirmière en RDC, le président provincial cité par l'Agence congolaise de presse a souligné que cette opération d'enregistrement se déroulera en trois phases

et les infirmiers vont être soumis à un certain nombre de modalités pour se faire enregistrer au tableau de l'Onic. Il s'agit, entre autres, du paiement échelonné d'un montant à déterminer dans le délai, tenant compte du niveau d'études de chacun.

Le premier congrès et l'assemblée générale de l'Onic a été placé sur le thème « L'Ordre des infirmiers, est-ce un levier pour l'amélioration de la qualité des soins en RDC ». Au terme de ce congrès qui a réuni les infirmiers venus de vingt-six provinces de la RDC, neuf résolutions ont été arrêtées pour la bonne marche de la profession.

Aline Nzuzi

La RDC a participé à la réunion de l'initiative Family planning 2020 en Tanzanie

Du 31 octobre au 1er novembre, il s'est tenu en Tanzanie à Dar es Salaam la réunion du groupe stratégique de référence des 18 membres qui travaillent pour l'initiative Family planning 2020 (FP 2020).

Plusieurs personnalités ont pris part à cette réunion parmi lesquelles les ministres de la Santé du Nigeria, du Niger, de la RDC et de la Tanzanie. On note aussi la présence de représentants de l'UNFPA, de l'USAID, de la DFID, et de la Fondation Bill et Melinda Gates. Des donateurs, des scientifiques, des représentants de la société civile et du secteur privé prennent également part à cette rencontre.

À cette réunion de haut niveau sur la planification familiale, le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, à la tête de la délégation venue de la RDC, a présenté le plan global des efforts actuels de financement de la planification familiale en RDC et le déficit financier à combler. Les participants à la rencontre de Dar es Salaam ont fait l'évaluation à mi-parcours du plan de l'initiative FP 2020. Notons que ce groupe de référence se réunit deux fois l'an. Après la réunion de Londres tenue en juin, celle qui s'est tenue en Tanzanie est la seconde de cette année en cours.

Pour mémoire, le groupe de référence FP 2020 a été lancé le 14 décembre 2012 à New York aux États-Unis avec comme objectifs établir la direction stratégique d'ensemble et la respon-



Le Dr Felix Kabange Numbi parlant de la situation de la planification familiale en RDC

sabilité d'atteindre l'objectif de répondre aux besoins non satisfaits en planification familiale de cent vingt millions de femmes supplémentaires de soixante-neuf pays les plus pauvres d'ici 2020. Au cours de cette réunion, des expériences des pays tels que le Niger et l'Inde ont aussi été évoquées.

C'est à la conférence internationale sur la planification familiale tenue à Addis Abeba en Éthiopie du 12 au 15 novembre 2013 que la RDC a adhéré à l'initiative FP 2020. au cours de cette conférence, la RDC avait pris des engagements politique, financier, législatif et programmatique parmi lesquels la protection des adolescentes contre le mariage précoce et leur autonomisation.

A.Nz.

DIVISION 1 - ZONE OUEST

DCMP défait V.Club en septième journée

Le derby de Kinshasa entre l'AS V.Club et le Daring Club Motema Pembe (DCMP) a tourné, le 30 octobre, au stade des Martyrs à l'avantage des Immaculés de Kinshasa.

Deux buts à zéro pour les joueurs du coach Otis Ngoma Kondi, c'est le score de cette rencontre comptant pour la 7e journée de la zone de développement ouest du championnat national de football. Outre les acteurs sur l'aire de jeu, cette rencontre a été une confrontation de plus entre deux amis, deux entraîneurs de football, Otis Ngoma et Florent Ibenge de V.Club. Match tactique, Florent Ibenge place Landu Makiese dans les buts, avec le capitaine Bompunga et Ondama dans l'axe de la défense, Lomalisa sur le flanc gauche et Junior Baumeto à droite. Nelson Munganga est à la récupération aidé par le Camerounais Yazid Atouba et Chico Ikanga Mayimona, alias Lampard. Le Swazi Félix Gerson, le Rwandais Ernest Sugira et Eddy Ngoy Emomo complètent le onze de départ de V.Club. Du côté du DCMP, Otis compose son équipe sans Joël Musingu, alias Tempo, alors que le meneur de jeu ivoirien Junior Koné est sur le banc. Dilma Mabula garde les perches des Immaculés, alors qu'Ava Dongo et le Centafricain Salif Keita forment la charnière



V.Club

centrale de la défense, aidés sur le côté par Mukoko Amale à droite et Ikuku Djiribonda à gauche. L'Ivoirien Ladji Zito, le capitaine Doxa Gikanji, Yannick Mbidi et l'excentré Ricky Tulengi garnissent le milieu de terrain du DCMP ; et Jean-Marc Makusu Mundele et Francis Kazadi Kazengu constituent les dangers dans les dix-huit mètres du DCMP. Évoluant en situation de contre-attaque,

alors qu'ils réduisent les espaces de construction de jeu dans leur camp, DCMP est parvenu à faire déjouer V.Club, muselant les Dauphins noirs au milieu de terrain. Après une rapide récupération, un mouvement collectif sur le flanc gauche de V.Club, avec au départ Yannick Mbidi, suivi d'un centre de Ricky Tulengi, s'achève par une reprise de Francis Kazadi. On joue la 24e minute, et DCMP

but dans pratiquement deux premiers quarts d'heure de la partie.

À la pause, DCMP qui ne bénéficiait pas du tout des faveurs des pronostics face à V.Club mène pourtant au score par deux buts d'avance. Florent Ibenge effectue dès le début de la deuxième période des changements, avec les entrées de Landu Puati à la place d'Ikanga Chico. Avant l'heure de jeu, c'est l'expérimenté Guy Lusadis qui prend la place du Camerounais Atouba et enfin l'international rwandais de souche RD-congolaise Taty Etekiama Agiti rentre à la place de l'attaquant international rwandais Ernest Sugira. V.Club s'approprie le cuir, multiplie des offensives dans le camp vert et blanc.

Mais sans succès. La défense immaculée avec Ava Dongo qui effectue un travail titanesque et Salif Keita tient le coup. Otis Ngoma aussi procède à des changements afin de blinder sa défense et aussi équilibrer un peu le jeu au milieu de terrain. Ainsi, l'Ivoirien Junior Koné, l'avant Kivuama Musinga et le Malien Diarra Ismaila ont remplacé respectivement Mbidi, Jean-Marc Makusu Mundele et Francis Kazadi l'unique double buteur de la partie. Ce dernier, notons-le, est aussi passé par V.Club, avant de faire un détour par le FC Renaissance. Il a su répondre présent lors de cette partie contre ses anciens coéquipiers. « Nous n'avons pas joué notre jeu, surtout en première période. En deuxième mi-temps, DCMP a bien défendu, bravo au DCMP. Nous allons continuer à travailler », a déclaré Florent Ibenge à la fin de la partie. Cette victoire précieuse permet au DCMP de se relancer dans la course pour la qualification au play-off. Les Immaculés totalisent 12 points. Le FC Renaissance du Congo garde la tête de la zone ouest avec 15 points grâce à leur match nul de zéro but partout contre Racing Club de Kinshasa. V.Club et justement Racing Club de Kinshasa comptent chacun 14 points.

Martin Engimo



DCMP V.Club encaisse deux

DIVISION 1 - ZONE CENTRE SUD

Sanga Balende bat Dibumba, Lupopo tombe face à Océan Pacifique

La formation de Sa Majesté Sanga Balende de Mbuji-Mayi a battu, le 30 octobre, au stade Katoko des jeunes de Kananga l'AC Dibumba de Tshikapa par un but à zéro, en match de la 7e journée de la zone de développement centre sud. Un succès qui permet aux Anges et Saints du Kasai oriental de totaliser 17 points, ex aequo avec le TP Mazembe. Notons que le FC Océan Pacifique a battu, le 29 octobre, au stade Tshikisha de Mbuni-Mayi le FC Saint-Eloi Lupopo de Lubumbashi par deux buts à zéro. Le même samedi au stade Kibasa Maliba, le CS Don Bosco a battu l'AS New Soger par trois buts à un. Et la Jeunesse sportive Groupe Bazano a disposé de Lubumbashi Sport par un but à zéro.

Dans la zone de développement est, OC Bukavu Dawa a eu raison de Dauphins Noirs à domicile à Goma sur la marque d'un but à zéro. Et DC Virunga de Bukavu a dominé CS Makiso de Kisangani par sur la même marque d'un but à zéro. En dépit de sa défaite, Dauphins Noirs de Goma garde la première place.

M.E.

MONDIAL RUSSIE 2018

Vingt-six Léopards de la RDC convoqués contre la Guinée

Parmi les joueurs convoqués par le sélectionneur Florent Ibenge pour le match contre la Guinée comptant pour la deuxième journée des éliminatoires de la Coupe du monde Russie 2018, l'on note le retour de Fabrice Nsakala, la convocation de Benik Afobe Tunani autorisé désormais à jouer avec la RDC et Britt Assombalonga qui pourrait honorer sa première sélection avec les Léopards de la RDC.

Les Léopards de la RDC seront accueillis, le 13 novembre, à Conakry par le Sily national de la Guinée en deuxième journée des éliminatoires de la Coupe du monde prévue en Russie pour 2018. À cet effet, le sélectionneur de la RDC, Florent Ibenge, a rendu publique une liste des vingt-six joueurs retenus pour cette rencontre, qui se regrouperont à partir du 7 novembre.

Il s'agit des gardiens de but Matampi Vumi Ley (Mazembe), de Joël Kiassumbua (Wohlen/D2 Suisse) et Nicaise Kudimbana (Antwerp/D2 Belgique), des défenseurs Issama Mpeko (Mazembe), N'simba Vital (Bourg-en-Bresse/L2 France), Joyce Lomalisa (V.Club), Fabrice Nsakala (Analyaspor/Turquie), Gabriel Zakwani (Northampton/D3 Angleterre), Marcel Tisserand (Ingolstadt/Allemagne), Padou Bompunga (V.Club), Merveille Bope (Mazembe). Les milieux de terrain appelés sont le capitaine Youssouf Mulumbu (Norwich City/D2 Angleterre), Rémi Mulumba (Gazélec Ajaccio/L2 France), Jacques Maghoma (Birmingham City/D2 Angleterre), Paul-José Mpoku (Panathinaïkos/Grèce), Neeskens Kebano (Fulham/D2 Angleterre),

Chancel Mbemba (Newcastle/D2 Angleterre).

En attaque, les joueurs convoqués sont Firmin Mubele (Al Ahli Doha/Qatar), Jordan Botaka (Charlton Athletic/D3 Angleterre), Cédric Bakambu (Villareal/Espagne), Benik Afobe Tunani (Bournemouth/Angleterre), Britt Assombalonga (Nottingham Forest/D2 Angleterre), Jonathan Bolingi (Mazembe), Dieumerci Mbokani (Hull City/Angleterre), Yannick Bolasia (Everton/Angleterre) et Junior Kabananga (FC Astana/Kazakhstan). L'on remarque l'absence du latéral Christopher Ouaïlembo, de l'attaquant Jérémy Bokila et de Cédric Makiadi ainsi que du dernier binational convoqué lors du match contre le Kenya, le jeune toulousain Dodi Lukebakio.

M.E.

SAMUSOCIAL

10 ans au service des enfants en situation de rue

Créé en 2006, le Samusocial de la ville océane a fêté le 29 octobre à son siège à Mpita, situé dans l'arrondissement I Lumumba, les 10 ans de sa création. Cet anniversaire a été honoré par la présence du président fondateur du Samusocial international, Xavier Emmanuelli, et de la directrice internationale, Mari Chuberre, du président du conseil d'administration de cette structure, Roland Bouiti Viaudo et des partenaires.

La cérémonie a été marquée par le bilan synthèse des 10 ans d'existence de l'ONG, des activités culturelles des enfants en situation de rue et le témoignage très poignants de deux anciens bénéficiaires du centre. Créée grâce à l'expertise du samusocial international, la structure a fait un élogieux parcours en tenant compte des résultats techniques présentés par ses meneurs sur la prise en charge sanitaire et psychosocial. Le travail quotidien du personnel de la structure sur le terrain a changé tant soit peu l'image de la ville de Pointe-Noire. En effet, dans son mot de circonstance, Roland Bouiti Viaudo a remercié les différents partenaires avant de faire l'évaluation du travail fait depuis 2006. « Lorsque nous

avons créé ce centre, on avait identifié environ mille enfants en situation de rue. 70% étaient d'origine de la RDC, 25% d'origine congolaise et 5% d'origine diverse avec à peine deux filles mais. Aujourd'hui, avec l'accalmie qui est observée au niveau du Congo notamment dans les deux grandes villes, Brazzaville et Pointe-Noire, et un peu en RDC, ce nombre est revenu à environ 600 enfants identifiés. Un effort de réinsertion et de prise en charge a été fait. Le partenariat qui a été noué entre le samusocial Pointe-Noire et international nous a permis de répondre à des appels d'offres de l'UE et de l'AFD et d'avoir une certaine crédibilité vis-à-vis des donateurs qui nous ont fait confiance », a-t-il souligné.

Le président du conseil d'administration a, cependant, appelé les donateurs à réfléchir à la mise en place d'un dispositif pour la formation de ces jeunes qui demain deviendront des adultes. « Je voudrais me retourner encore vers les donateurs pour voir comment on peut initier une réflexion sur leur formation, trouver d'autres structures de relais pour former ses jeunes à des petits métiers pour leur permettre de se prendre en charge quand ils vont atteindre 18 ans, puisque le samusocial ne fait que la prise en charge sanitaire et psychosocial



Photo de famille des responsables du Samusocial posant avec leurs partenaires «adiac»

», a-t-il poursuivi avant d'appeler la solidarité de tous pour l'engagement pris il y a 10 ans.

Prenant la parole à son tour, le président fondateur du samusocial international a félicité tous les intervenants du travail fait dans la prise en charge des enfants. Il a rappelé à l'assistance son intérêt dont certains enfants ont perdu très tôt la chaleur familiale et sont obligés de se réfugier dans la rue. « Je suis fier d'être à cette cérémonie parce que j'ai retrouvé les amis qui travaillent avec moi. Je suis fier du samusocial Pointe-Noire parce que c'est le maire qui mène l'association, c'est le pouvoir politique le plus proche des gens. Il est le président et donne sa légitimité. La prise en charge des enfants de

rue fait partie du développement de la ville. La traversée des 10 ans a eu certes des aléas et des obstacles mais, avec le dynamisme du président du conseil d'administration, nous avons été crédibles devant les donateurs qui sont là. Ils ont cru en nous car la structure n'existait pas. S'occuper des enfants de rue c'est un devoir, il faut avoir un bon cœur, de la compassion, un élan envers les autres et surtout être professionnel », a indiqué Xavier Emmanuelli.

De son côté, la directrice du samusocial international, Marie Chuberre, a rappelé que l'apport du centre c'est d'aller là où les gens ont besoin d'une aide, où les gens sont dans l'incapacité totale de venir vers les services et cela est un

challenge pour les professionnels. « Aller dans la rue c'est analyser la situation des enfants, évaluer le niveau de danger dans lequel ils sont, leur proposer des mesures immédiates de protection qui est une priorité absolue. Pouvoir essayer de les orienter et de travailler avec eux sur un projet de vie, pour pouvoir les amener à sortir de la rue et à s'engager dans un projet de vie vers une intégration, un retour en famille et autres alternatives possibles », a-t-il dit.

Enfin, le directeur du samusocial Pointe-Noire, Thomas Gaboriau, présentant la fiche technique de prise en charge des enfants de la rue de 2006 à 2016, a souligné que la structure a pris la charge de 2 000 enfants de rue, soit 20 000 prises en charge médicale, 21 000 prises en charge sociale, 1 150 entretiens psychosociaux, 950 permanences au sein des postes de police et des maisons d'arrêt, 500 chez les partenaires associatifs membres du RIPER. 400 projets de sortie de rue aboutis, pour les enfants qui sont réorientés vers les centres d'hébergement à long terme afin d'avoir accès à une formation professionnelle. C'est aussi des retours en famille qui marchent. 720 enfants hébergés au Centre d'hébergement d'urgence du samusocial Pointe-Noire depuis sa création en 2010.

Charlem Léa Legnoki

SANTÉ COMMUNAUTAIRE

Les visites à domicile ont démarré dans le département du Pool

Le programme communautaire des visites de porte-à-porte dénommé « Arc en ciel » a commencé dans le département du Pool. Il s'agit du deuxième Programme de développement des services de santé (PDSSII) et son lancement a eu lieu le 29 octobre à Nkouo, dans la sous-préfecture d'Igné, en présence du Dr Rigobert Mbouka, directeur départemental de la Santé.

C'est dans le cadre du PDSS II que les équipes de relais communautaires ont débuté leur opération axée sur les visites à domicile dans le département du Pool. Ce programme est expérimenté dans les centres de santé des districts sanitaires de Kinkala-Boko, Kindamba, Goma Tsétsé, Igné-Ngabé-Mayama et il vise à identifier les problèmes de la population dans les ménages et à inciter à fréquenter les services de santé par le biais des relais communautaires. Pour mener à bien cette mission, près de 178 relais communautaires ont été formés. Ces derniers visiteront chaque ménage dans la zone de rayonnement de leur formation sanitaire afin d'identifier les problèmes-clés de santé publique vécus par ces ménages.

En effet, la conduite de la visite à domicile va principalement consister à une interaction avec le ménage afin d'évaluer son état de santé sur différents domaines de santé. Cette interaction se



Photo après le lancement du PDSS II Crédit photo «Viviane Riou»

passer à travers une communication et elle permet d'inventorier de façon inclusive les actions possibles à mener pour faire face à certains défis observés qui feront l'objet du contrat avec le ménage. Au cours de ces visites, plusieurs interventions prévues sont spécifiées par la couleur du jeton. Eau, hygiène et assainissement, jeton vert, pourpre pour le paludisme, rose pour la planification familiale, bleu pour la santé de la mère, orange pour le suivi de la croissance et de la nutrition et enfin le jaune pour la vaccination. Il s'agit là en fait d'une approche qui contribue à l'identification des problèmes de santé de la communauté et à son incitation à l'utilisation des services de santé. Celle-ci va également permettre d'agir sur la demande des soins

afin d'augmenter l'utilisation des services dans les formations sanitaires et d'améliorer la santé de la population à travers les visites à domicile.

Rappelons que le PDSSII est un projet cofinancé par le gouvernement congolais (100 millions de dollars) et la banque mondiale (20 millions de dollars) pour une période de cinq ans. Ce programme vise à augmenter le taux d'utilisation des services de santé maternelle et infantile dans les zones ciblées afin d'améliorer leur qualité grâce à une approche de financement fondé sur la performance. Sept départements sont concernés par ce programme, à savoir Brazzaville, Pointe-Noire, Niari, Bouéza, Pool, Plateaux et la Cuvette, soit environ 86% de la population nationale.

Hugues Prosper Mabonzo

THÉÂTRE

La compagnie Autopsie joue les œuvres d'Yvon Wilfried Lewa-Let Mandah

Prélude aux journées théâtrales consacrées au dramaturge, comédien et metteur en scène Yvon Wilfried Lewa-Let Mandah qui aura lieu du 29 au 30 novembre à Brazzaville, la compagnie Autopsie théâtre que dirige l'émérite écrivain va livrer une série de pièces théâtrales sorties de sa plume. La première représentation théâtrale a eu lieu le 27 octobre au Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard à Pointe-Noire avec la pièce Tout ou Rien.

«Tout ou Rien» est une pièce de théâtre mettant au centre Monsieur Tout, Madame Ou et Monsieur Rien qui, au hasard d'une rencontre impromptue, s'affrontent et discutent avec des propos parfois heurtés sur la vie de tous les jours mais s'évertuent à garder toute la lucidité pour former un triumvirat passionné et passionnant. La pièce de théâtre passe en revue tous nos travers que l'écrivain met à nu avant d'inviter ses semblables à plus d'humanisme. Cette pièce de Lewa-let renferme des personnages ordinaires qui racontent une histoire ordinaire tirée de la vie ordinaire. C'est une pièce de théâtre où s'imbriquent la comédie et les faits purement invraisemblables qui emportent notre imaginaire dans une rêverie chimérique. L'immoralité, la cruauté, le drame, le sadisme, la dérision, l'humour, le sarcastique sont peints avec ironie par l'auteur agrémentés par la farce du metteur en scène. Et finalement comme par un dernier sursaut réconciliateur, tous les personnages « fument le calumet de la paix » en mangeant le fruit de l'entente, de l'amour et de la

cordialité venu de Nâmon, la planète idéale où il fait bon vivre. Cette pièce est la parole intérieure d'un Africain, la prédication la plus sensible où le rire est la politesse du désespoir. Elle est un instrument pour construire un monde plus humaniste, plus tolérant et moins cruel. Aspirateur à la paix, Lewa-Let invite les humains à plus d'humanisme et à cultiver sans cesse les réflexes de paix, un idéal à propager impérativement dans l'optique d'un monde plus égalitaire extirpé des fractures sociales. Après ce spectacle inaugural, l'Espace culturel Yaro de Loandjili accueille le 5 novembre le spectacle Mon patron n'est pourtant pas un blanc. La pièce de théâtre Apocalypse sera jouée le 12 novembre à l'Espace du trentenaire. Les 18,19 et 20 novembre seront jouées respectivement Mon patron n'est pourtant pas un blanc, Apocalypse et Tout ou Rien à l'amphithéâtre Anders Hellgren de Sueco. Encore appelé le Molière du Congo pour son goût affirmé vers les œuvres théâtrales, Yvon Wilfried Lewa-Let Mandah a dirigé la troupe universitaire au Campus Enam à Brazzaville. Membre du salon littéraire Jean-Baptiste-Tati-Loutard, il a été aussi élu à la tête du club littéro-scientifique Autopsie. Récipiendaire du prix international de poésie Tchicaya U'tamsi et du prix Tchikounda de meilleur écrivain en 2000, il est membre de l'association Action évangélique pour la paix. Il est agent de la société GETMA-NECOTRANS. Au nombre de ses publications, on peut citer : Mon patron n'est pourtant pas un blanc (théâtre), Les jalons (poésie), Apocalypse (théâtre) et Mon refuge.

Hervé Brice Mampouya

FÉDÉRATION CONGOLAISE DE CYCLISME

Armel Lajuve : « Nous allons travailler corps et âme afin que les coureurs retrouvent les conditions que d'autres pays ont »

Armel Lajuve Lengou a été élu président de la Fédération congolaise de cyclisme à l'issue de l'assemblée générale qui s'est tenue le 30 octobre au Complexe sportif de Kintélé. Il remplace à ce poste, René Simon Illoy Bokoko, qui n'était pas candidat à sa propre succession.

Armel Lajuve s'est imposé devant quatre autres concurrents à savoir: Maurice Maurel Kiwounzou; Rufin Bakouétana; Auguste Ndala et Paul Kela. Pour son premier mandat, l'ancien premier vice-président de la Ligue départementale de Pointe-Noire a déclaré : « Nous allons travailler corps et âme afin que les coureurs retrouvent les conditions que d'autres pays ont. » Selon lui, les bases seront posées par la restructuration des clubs et ligues. « Nous allons procéder, d'entrée de jeu, à la restructuration de nos clubs, de nos ligues afin de leur permettre d'être efficaces et mettre des gens qu'il faut à la place qu'il faut, afin que notre cyclisme puisse aller de l'avant », a expliqué ce jeune de 36 ans élevé pour la première fois à la tête de la fédération.

Pratiquant puis dirigeant, le nouveau président de la Fécoy semble avoir la maîtrise des maux qui minent le cyclisme congolais : les hommes. Car selon lui, la division ou encore les conflits internes sont les maux qu'il va falloir attaquer aux racines. « Notre première tâche est d'abord d'installer les animateurs dynamiques et ceux qui ont plus d'initiatives. Nous nous efforcerons à former les athlètes et les officiels techniques sans oublier



Armel Lajuve, le nouveau président de la Fécoy (ADIAC)

le recyclage des cadres techniques », a-t-il souhaité.

Sur le plan pratique, les coureurs congolais quel que soit l'endroit où ils se trouvent ne vont plus chômer. La série des compétitions les attend pour cette olympiade. L'organisation des championnats nationaux et la création du fichier général pour le suivi des athlètes comptent parmi les grandes annonces faites par la nouvelle équipe dirigeante. « Nous nous engageons également à l'organisation par nos

différentes ligues des championnats nationaux. Nous allons créer un fichier général pour le suivi de nos coureurs », a-t-il promis et d'ajouter :

« Nous allons détecter les jeunes coureurs dans tous les départements. C'est ce qui fera la concurrence loyale pour ressortir de bons cou-

reurs afin de compétir avec d'autres pays ».

Outre l'organisation des compétitions, le nouveau bureau a un autre objectif à atteindre : se sacrifier pour doter les pratiquants du matériel moderne en vue de permettre aux coureurs des autres départements de mieux pédaler. C'est la base d'une véritable vulgarisation. « Nous n'allons pas seulement nous arrêter au niveau de Pointe-Noire, Brazzaville, Nkayi et Dolisie. Le Congo a douze départements. Nous irons dans tous les départements, installer progressivement des ligues, des sous-ligues pour que le Cyclisme soit vulgarisé à travers tout le pays. Vous imaginez, un vieux papa ou une vieille maman qui n'a jamais vu de coureurs professionnels, pédaler sur des vélos modernes, avec des équipements modernes, je vous assure avec la magnifique route que le président de la République nous a dotée qui part de Pointe-Noire jusqu'à Ouesso à près de 1300 km, je vous assure, tout le monde sera émerveillé ». Le cyclisme est un sport qui se rend visible

que grâce à l'appui des partenaires. Dans la recherche de l'efficacité, Armel Lajuve entend mettre du sérieux pour attirer les sponsors. « Si vous n'êtes pas sérieux, je ne vois aucun sponsor venir vous soutenir. On a eu à organiser plusieurs courses à Pointe-Noire. Et on a eu quelques sponsors qui nous ont fait confiance parce qu'on était sérieux. Et nous allons mettre du sérieux dans notre travail. Je crois que les sponsors vont nous faire confiance et j'en suis sûr », a-t-il précisé.

Armel Lajuve Lengou sera aidé dans l'exercice de sa mission par trois vice-présidents notamment Prince Franceli Batchi, Mouanda Mayoukou et Joseph Complex Koumba. Gaston Gambou et Mireille Nzienguet Kama sont respectivement secrétaire général et secrétaire général adjoint. Simone Mporo et Bossimba née Doumanga Berjuina Magalie s'occuperont des finances (trésorière générale et trésorière adjointe). Victor Lavickys est le seul membre. Le commissariat aux comptes est dirigé par Chantal Ornela Djouboué et Ngoyo Koumba.

James Golden Eloué

FÉDÉRATION CONGOLAISE DE JIU-JITSU

Me Kiss Moukala conteste sa sanction

« J'ai été sanctionné, sans raison, par le président de la fédération Blanchard Oba de sorte que je ne puisse pas me porter candidat alors que je n'en ai même pas l'intention », a expliqué maître Kiss Moukala qui a appris la décision de sa sanction par l'entremise du directeur technique de la Fédération congolaise de Jiu-jitsu et self défense (Fécoju-self), Christ Bakolo. Une décision qui selon lui n'a aucun sens, aucun fondement. « J'ai été irréprochable jusqu'au moment où je vous parle. Depuis le 4 octobre 2014, où le bureau actuel a été mis en place, j'ai pris du recul pour leur laisser le temps de travailler. Au finish, pas une formation ni un seul stage, pas



un seul championnat national, rien au niveau des ligues, pas de mise en place d'une équipe nationale. Le Jiu-jitsu congolais n'avance pas et on le constate », a-t-il souligné en précisant qu'il n'est pas membre du bureau exécutif, qu'il n'a pas non plus participé à la gestion

de la discipline depuis l'avènement de la Fédération, et, ne comprend pas en vertu de quoi et en qualité de qui, il a écopé d'une sanction.

En rappel, maître Kiss Moukala a dirigé, plusieurs années durant, l'association congolaise de Jiu-jitsu avant qu'elle ne devienne Fédération sportive à part entière. Depuis que la Fédération a été mise en place, et n'étant pas membre de ladite fédération, il s'est contenté de poursuivre la formation des athlètes dans son club. Aujourd'hui, contestant sa sanction, il demande aux athlètes d'être solidaires et participer activement à leur niveau à l'évolution du Jiu-jitsu congolais...

R.N.M.

TOURNOI DU MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Le coup d'envoi sera donné le 4 novembre



Clint Bisseyou expliquant les enjeux du tournoi crédit photo adiac

La compétition organisée par l'association "Les amis de Blaise Adoua" en collaboration avec le cercle de réflexion « La jeunesse consciente » se disputera dans le 8ème arrondissement de Brazzaville, Madibou. Elle opposera les équipes, ci-après, logées dans deux poules. La première est composée de: l'Equipe de dimanche; Gouvernement et Saint-Germain. Tandis que la seconde comprend: Amis sport du marché total; Kiwissa de la maison blanche et le Chemin d'avenir. Toutes ces équipes seront dotées d'équipements sportifs offerts par le colonel de police Baron Bozock, président d'honneur de l'association "Les Amis de Blaise Adoua", organisatrice dudit tournoi.

Cette compétition vise à rassembler les jeunes autour des valeurs d'unité, du mieux vivre ensemble. « Nous voulons, à travers ce tournoi, faire passer un message de paix aux jeunes, les exhorter à ne pas verser dans le banditisme », a expliqué Clint Bisseyou, l'un des organisateurs.

Rominique Nerplat Makaya

FOOTBALL FÉMININ

Le club Renaissance Royale du Congo voit le jour

La dernière-née des équipes féminines de football du Congo a fait son entrée officielle dans l'arène de la discipline le 30 octobre 2016 à Brazzaville. Les dames de ce nouveau club ont livré un match d'exhibition, au stade Marchand, face à l'équipe masculine T.P Black Star de Diata. Renaissance Royale du Congo qui fait ses premiers pas a effectivement trébuché 0-2 devant l'équipe adverse. Les forces n'étaient pas égales entre les hommes et les femmes, pouvait-on dire. L'essentiel pour le club Renaissance Royale du Congo était de marquer son entrée dans le football féminin congolais.

À peine née, l'équipe affiche de grandes ambitions. À en croire l'un de ses fondateurs, Clint Bis-



L'équipe Renaissance Royale du Congo crédit photo Adiac

seyou, l'objectif de la saison prochaine est de jouer le podium. « Pour la Coupe du Congo de 2017 à Pointe-Noire, nous avons l'ambition de remporter le trophée mis en jeu », a-t-il expliqué. Le plus grand adversaire pour eux demeure l'AC Léopards,

version féminine, qui comme les hommes, ne cesse de remporter les titres nationaux saison après saison. Pour Clint Bisseyou, Renaissance Royale du Congo devrait donc commencer par déjouer les pronostics.

R.N.M.